ESTIMATES

Canadian Grain Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/85-2004
ISBN 0-660-62614-4

105-01150/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2004 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Canadian Grain Commission | Commission canadienne des grains

Canadian Grain Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

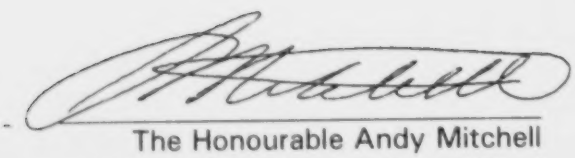

The Honourable Andy Mitchell
Minister, Agriculture and Agri-Food

Canada

TABLE OF CONTENTS

Section 1	**Messages**	
	Minister's message	1
	Chief Commissioner's message	2
	Management representation statement	4
Section 2	**Department Overview**	**5**
	Mandate, vision and department description	5
	Business line, programs and services	6
	Partnerships	7
	Challenges	8
Section 3	**Department Performance by Strategic Outcome**	**12**
	A grading and inspection system that addresses the changing needs of grain markets	12
	Fair, open grain transactions	23
	Protection of producers' rights	26
	Sound agency management	29
Section 4	**Concluding Remarks**	34
Annex 1	**Financial Information**	**35**
	Summary of voted appropriations	35
	Comparison of total planned spending to actual spending	36
	Historical comparison of total planned spending to actual spending	37
	Respendable revenues	37
	Revolving fund financial summaries	38
	External charging information	39

Section 1: Messages

Minister's message

I am pleased to present to Parliament and Canadians the Canadian Grain Commission's (CGC) Departmental Performance Report for the fiscal year 2003-2004. This report details how the CGC used its resources from April 1, 2003 to March 31, 2004 to, in the interests of producers, regulate grain handling and establish and maintain grain standards to ensure a dependable commodity for domestic and export markets.

Canada is known around the world for the quality, reliability, consistency and safety of its grain exports. These are key factors in permitting Canadian exporters to market effectively in competitive international grain markets.

This competitive advantage is being enhanced through elements of the Agricultural Policy Framework which brands Canada as the best in the world in terms of food safety and quality and environmental sustainability. The CGC plays a critical role in supporting the goals of the Agricultural Policy Framework by ensuring grain and grain products meet appropriate standards which assists Canadian grain producers in receiving maximum value for their products.

The CGC must deliver these responsibilities in an industry that is changing at an unprecedented pace. This report illustrates the major challenges and responsibilities of the CGC.

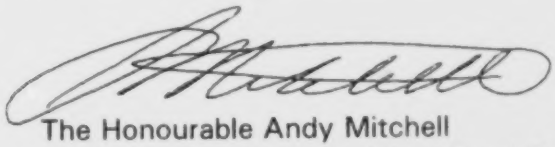

The Honourable Andy Mitchell
Minister, Agriculture and Agri-Food Canada

Chief Commissioner's message

Welcome to the Canadian Grain Commission's (CGC) 2003-2004 Departmental Performance Report.

Canada has a strong reputation for supplying domestic and world markets with safe, high quality grain. The CGC's roles in providing assurances of quality and quantity and grain safety help Canada maintain this reputation. The CGC plays a key role in achieving a "Canada Brand" for grains. Customers know that when the CGC's certificate is on a shipment that they will be assured of the consistency and quality of their product.

The CGC establishes regulations that contribute to maintaining the integrity of the Canadian grain industry and support the fair treatment of producers.

The CGC has faced many challenges. Two successive droughts have led to a drop in revenues resulting in action being taken to reduce costs. The 2003-04 crop showed a return to more normal levels of production, which in turn placed more demands on resources. Despite these challenges, the CGC continued to achieve its mandate. Some of the highlights of the past fiscal year include:

- Following extensive consultation on the proposed Variety Eligibility Declaration (VED) system's ability to replace Kernel Visual Distinguishability (KVD), the CGC concluded that the benefits of the proposed VED system were not sufficient compared to the costs. At the same time, we recognized the pressures on KVD and have implemented the Wheat Quality Assurance Strategy (WQAS). The WQAS includes:
  - Development of rapid, affordable variety identification technology;
  - Increased CGC monitoring of railcar and vessel shipments for non-registered wheat varieties; and
    - Development of a proposal to restructure some western wheat classes to enable the development and handling of non-milling wheats, such as high-yielding feed varieties
- Implementation of the Canadian Identity Preserved Recognition System (CIPRS) is now fully operational, with 19 companies CIPRS-certified. These companies work in partnership with 2,600 farmers to deliver premium specialty grains, oilseeds and special crops to buyers. We have accredited one private sector organization to conduct CIPRS audits and expect applications from others, allowing for competition and lower costs to industry.
- Continued monitoring and testing for residues, heavy metals and mycotoxins to ensure grain shipped is safe

- Processing of 9,390 producer cars was undertaken as compared to 6,635 for fiscal year 2002 - 2003
- Implementation of electronic reporting of licensed primary and process elevator company weekly reporting of grain handling activity as well as licensed primary elevator weigh-over reporting
- Continued exploration of alternatives with industry for more efficient systems of licensing and bonding of grain handling companies

I invite you to read this report to learn more about these accomplishments and how the CGC carried out its mandate last year.

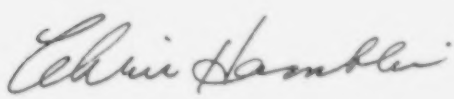

Christine Hamblin
Chief Commissioner
Canadian Grain Commission

Management representation statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-04, *Departmental Performance Report* for the Canadian Grain Commission.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the Treasury Board of Canada Secretariat - Preparation Guide - Departmental Performance Reports 2003-2004 and:

- accurately portrays how the organization performed against the submitted Report on Plans and Priorities
- is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by the Treasury Board Secretariat regarding spending information
- is comprehensive and accurate
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

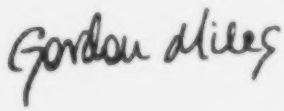

Gordon Miles
Chief Operating Officer

Section 2: Department Overview

Mandate

The Canadian Grain Commission (CGC) derives its authority from the *Canada Grain Act*. The CGC's mandate as set out in this Act is to, in the interests of producers, establish and maintain standards of quality for Canadian grain and regulate grain handling in Canada, to ensure a dependable commodity for domestic and export markets.

Vision

The CGC vision is to be "A leader in delivering excellence and innovation in grain quality and quantity assurance, research, and producer protection."

Department description and accountability

The Honourable Andy Mitchell, Minister of Agriculture and Agri-Food is the Minister responsible for the CGC. The CGC is headed by a Chief Commissioner, an Assistant Chief Commissioner, and a Commissioner who are all appointed by the Governor in Council. The Chief Commissioner reports to the Minister. The Chief Operating Officer reports to the Chief Commissioner and coordinates the activities of the CGC's operating divisions.

The CGC is organized into the Executive, Corporate Services, Grain Research Laboratory, Industry Services, and Finance. Its head office is located in Winnipeg, Manitoba. Industry Services comprises five regions: Bayport, Eastern, Pacific, Prairie and Thunder Bay. As at March 31, 2004, the CGC employed 652 full-time equivalents.

The CGC may have up to six Assistant Commissioners for the main grain producing areas of Canada, also appointed by the Governor in Council. As of March 31, 2004, the CGC had five Assistant Commissioners. The Assistant Commissioners are responsible for dealing with producer and grain industry complaints and inquiries, and for publicizing the activities of the CGC at the farm level.

The Western and Eastern Standards Committees, made up of producer and industry representatives as well as the CGC's technical experts, are responsible for reviewing and recommending grade standards.

The Grain Appeal Tribunal receives appeals from primary, terminal and transfer elevator operators and producer car shippers who disagree with grades assigned by CGC inspectors. The chair of the tribunal acts on behalf of the CGC, and reports to the Chief Commissioner, but acts independently of the CGC's

inspection staff. Other members of the tribunal are selected from the industry by the CGC.

Business line, programs and services

The CGC has one business line: a Grain Quality Assurance System (GQAS) that enhances grain marketing in the interests of producers. GQAS results in consistent and reliable shipments of grain that meet contract specifications for quality and quantity. GQAS includes the following:

- Inspecting grain to certify quality, including all grain received at and shipped from terminal elevators, all grain exported from transfer elevators
- Grading submitted samples from producers and the grain trade
- Certifying weights for grain exports, supervising weighing at terminals, conducting audits of terminal and transfer elevator grain stocks and inspecting terminal and transfer elevator scales
- Research to identify the relationships between the physical and biochemical properties of grain and the end use value of grain to ensure that definitions and tolerances in the grading system reflect the quality needs of customers
- Research to develop fast, accurate, economical, and meaningful methods for evaluating grain quality for potential integration into the grading system
- Scientific and technical support for the sale and market development of grains by giving technical advice on quality and end uses, and by evaluating the quality of plant breeders' cultivars to ensure that they have the physical and quality criteria needed for registration
- Screening and monitoring grain shipments to ensure that Canadian grain meets strict international tolerances for toxic contaminants
- Providing information to marketers and processors of Canadian grain on the quality of commercial grain shipments and of each harvest
- Investigating complaints and inquiries related to the quality, quantity and safety of Canadian grain

The CGC also regulates the grain industry to ensure the fair treatment of producers and the integrity of grain transactions and to maintain quality as grain is moved through marketing channels. This includes:

- Developing and setting grain quality standards
- Licensing eligible grain dealers and elevator companies
- Conducting audits of licensees' liabilities to producers
- Obtaining security to protect producers in case of default by a licensee
- Monitoring the financial position of licensees
- Inspecting grains and grain handling facilities to protect against insect infestations
- Collecting and publishing statistics on grain handling, storage, and movement

- Allocating producer cars
- Mediating and resolving producer complaints concerning grain transactions

The CGC provides other services of value to the grain industry in Canada and abroad, such as:

- Operating the Grain Inventory Accounting System and facilitating information flow on behalf of the grain trade
- Operating the Montreal Registration System in Eastern Canada
- Providing grain quality information
- Offering general and custom-designed grain industry training courses
- Conducting contract work, such as for example, generating statistical information and doing chemical analysis of grain
- Identifying grain varieties
- Consulting with developing countries to assist them in developing their regulatory and grain quality assurance infrastructure, thus enabling them to better participate in and benefit from the global agriculture and agri-food market

Partnerships

The CGC is integral to the functioning of Canada's grain industry. In its role as a neutral, third party regulator and arbiter, the CGC works in partnership with virtually every participant in the industry, including other government departments and agencies.

Key partners	Areas of cooperation
Industry	
Producers and producers' organizations Elevator operators and grain dealers Processors University Laboratories Plant Breeders Instrument Manufacturing Companies Canadian Wheat Board Canadian International Grains Institute Canadian Seed Institute Grain Exporters Ontario Wheat Producers' Marketing Board Winnipeg Commodity Exchange Canada Grains Council	Setting grain quality standards Operation of the grain quality assurance system Development and implementation of policies and regulations Sharing market information Market development and support Research and technology transfer Auditing and certifying industry identity preservation systems
Portfolio departments and agencies	
Agriculture and Agri-Food Canada Canadian Food Inspection Agency Canadian Dairy Commission Farm Credit Canada National Farm Products Council	Coordination Sharing knowledge Research Strategic planning Meeting international tolerances for toxic contaminants in grain Shared program delivery

Other government departments	
International Trade Canada Statistics Canada Canadian International Development Agency Industry Canada Health Canada Environment Canada Canada Border Services Agency Justice Canada	Sharing knowledge Facilitating international trade Publication of grain statistics Market development and support Inspection and certification of terminal and transfer elevator scales Regulation of grain imports
Foreign	
U.S. Department of Agriculture (Grain Inspection, Packers and Stockyards Administration) Japanese Food Agency Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (Australia) State Administration of Grain (China) Jilin Grain Bureau (China) Nanjing University of Economics (China) Ministerio de Agricultura y Ganaderia (Paraguay) Camara Paraguaya de Exportadores de Cereales y Oleaginosas (Paraguay) Federación de Cooperativas de Producción (Paraguay) Instituto Nacional de Investigación Agropecuaria (Uruguay) Central Cooperativa de Granos (Uruguay) Ministry of Agrarian Policy (Ukraine) Ukrainian Grain Association National Exchange Association of Ukraine Istituto Sperimentale per la Cerealicoltura (Rome)	Shared quality assurance program delivery Facilitating international trade Research Technology Training

Challenges

The following outlines some of the major challenges that confronted the CGC last year and the key challenges that the CGC continues to face.

Pressures on Canada's visual grading system

Canada's kernel visual distinguishability (KVD) system allows quick and cost effective segregation of wheat into quality classes based on appearance. While KVD has given Canada a competitive advantage that has served it well over the years, there are pressures to move away from wheat segregation based on KVD:

- There are increasing demands for new varieties with different agronomic, disease resistance and end use qualities to meet human (food), livestock (feed) and industrial (e.g., ethanol) needs. The visual requirements of KVD impede the development and handling of such new varieties.

- Nonregistered, visually indistinguishable wheat varieties are sometimes grown in Canada when these varieties have agronomic advantages such

as higher yield. This presents a challenge because KVD on its own is not effective in detecting their presence. Visually indistinguishable nonregistered varieties have the potential to compromise the quality of Canadian wheat shipments if they are misrepresented as a registered variety. This is a particular concern for western Canada's premier milling wheats: Canada Western Red Spring (CWRS) and Canada Western Amber Durum (CWAD).

- Buyers of Canadian grains are becoming more quality conscious and increasingly sophisticated. They are asking for a wider range of quality types. In order to augment the traditional visual grading system, it is necessary to develop faster, more flexible and more precise instrumental methods to analyze intrinsic quality characteristics and to certify grain quality and safety.

- Visually indistinguishable grains developed for non-milling uses, such as animal feed, pharmaceutical, fuel and industrial purposes, will also require effective instrumental tools to analyze quality parameters and certify quality and safety. Effective segregation of these grains from the food supply will be essential.

The CGC has conducted extensive consultations with the grain industry to deliver a non-KVD based grading system. While elements of a non-KVD system appear encouraging, moving away from a KVD system creates some challenges at this time. The final CGC report on this initiative was produced in December 2003. (http://www.grainscanada.gc.ca/Pubs/committee_reports/ved/ved_report-e.pdf) (http://www.grainscanada.gc.ca/Pubs/committee_reports/ved/ved_report-e.htm)

The development of genetically modified grains

Canada must address the marketing challenges presented by genetically modified (GM) grains. With increasing consumer concerns, many countries are establishing GM labeling and traceability requirements. This means that the ability to segregate GM and non-GM varieties is critical to maintaining Canada's international market share and meeting the requirements of the international Biosafety Protocol.

The ability to segregate GM from non-GM grains benefits exporters of Canadian food products as well, given that there is a growing requirement to label their products.

Since GM varieties may not be visually distinguishable from non-GM varieties, the pressures on the visual grading system and the need to find an alternative method of segregation are intensified.

Structural changes in the Canadian grain industry

Structural changes in the Canadian grain industry have eroded the CGC's revenue base. Average grain receipts at port terminals have declined from the levels experienced in the early 1990s. Grain receipts were very severely affected by the drought in 2001-02 and 2002-03 but returned to more average levels in 2003-04. These events have impacted the CGC financially as most CGC revenue is generated from fees charged for the inspection and weighing of grain as it enters and leaves terminal and transfer elevators.

> The number and capacity of primary elevators continues to change dramatically. Since the early 1960s, the number of primary elevators in western Canada has dropped from over 5,000 to under 500. Over the same period, average storage capacity has gone from about 2,000 tonnes to over 10,000 tonnes, with some facilities exceeding 100,000 tonnes storage capacity. These changes have resulted in increased demand for quality evaluation as early in the grain handling system as possible

Structural changes continue to call into question the need for the CGC to provide a mandatory third party presence and certification of grain as it enters terminal elevators. Increasingly, grain companies sourcing grain forward it to their own terminal facilities or they have operating agreements with the terminal elevators. Because the CGC ensures the quality and quantity of grain as it is discharged from the terminal elevators, the costs for mandatory CGC inward services continue to be questioned.

Increased consumer concerns about grain safety assurance

Buyers of Canadian grain increasingly demand more rigorous and timely testing for chemical residues and trace elements of grain cargoes. This demand increases the importance of research aimed at developing new analytical methods or adapting existing methods. The CGC has also identified the need to continue with bacterial and microbial testing of grain and expand testing for chemical components.

To ensure there are no gaps in domestic grain safety, there is a need to examine shared and overlapping responsibilities with such agencies as the Canadian Food Inspection Agency, Environment Canada and Health Canada.

The need for a more integrated approach to grain handling and related issues

The Federal and provincial governments have signed the Agriculture Policy Framework (APF) to set out an integrated and comprehensive framework to enhance the profitability of the agriculture and agri-food sector. The CGC integrated the applicable principal elements of the APF in its plans and priorities.

Canada's grain enjoys strong brand identification in key markets and the CGC is a key contributor to that brand.

However, markets are changing and competition is intensifying. The CGC is being challenged to adapt to and exploit the realities of the domestic and international markets.

Increased domestic consumption and value-adding

The trend away from the export of grain as a raw commodity and toward increased domestic consumption and value-added processes continues. It is necessary to maintain export competitiveness while meeting the anticipated growth for feed, energy, industrial, and pharmaceutical uses of grain. Meeting these needs will require a corresponding change in segregation systems to assure the quality of grain and keep it separate from the food chain.

Trade issues

The World Trade Organization (WTO) panel has provided a ruling with respect to Canada's policies on non-Canadian grain. A federal strategy to meet the WTO requirements was a critical development during 2003-04 and the CGC has and will continue to contribute to this initiative in 2004-05.

Section 3: Department Performance by Strategic Outcome

The CGC's plans and priorities are directed to the pursuit of four strategic outcomes:

1. A grading and inspection system that addresses the changing needs of grain markets
2. Fair, open grain transactions
3. The protection of producers' rights
4. Sound agency management

To illustrate the significance of each strategic outcome, the CGC identified planned results for each of these outcomes in its 2003-04 Report on Plans and Priorities. The CGC's achievements for each planned result during fiscal year 2003-04 are reported below.

Strategic Outcome 1: A grading and inspection system that addresses the changing needs of grain markets

The pressure to register new cereal varieties which lack kernel visual distinguishability (KVD), the production of nonregistered, visually indistinguishable wheat varieties in Canada, the development of genetically modified grain, and other demands on a visual grading system are critical issues that the CGC is addressing. It is important that the grading system and CGC services are adapted to the end use needs of buyers of Canadian grain and the structural changes within the grain industry. While the CGC responds to these and other changes, it must maintain KVD until it can be replaced with some other method that industry can use to segregate grain.

The CGC uses the following tools to gauge its success in achieving this strategic outcome:

- Tracking buyers' satisfaction with the consistency of Canadian grain quality through regular feedback that CGC scientists and technical experts receive from overseas or domestic buyers and processors.
- Tracking cargo complaints
- Maintaining a cargo quality monitoring program

In 2003-04, the CGC participated in two missions to Japan to discuss the quality of Canada's 2003 wheat and durum crop. During these missions, buyers stated that they were very satisfied with the overall quality, the high quality grade distribution of the crops and the lower moisture content. Japanese millers and processors indicated that GM wheat would be unacceptable to Japanese consumers and that GM wheat could jeopardize Canadian exports to Japan if

released. The Japanese buyers also shared information with the CGC regarding their country's new legislation on chemical residues.

The CGC certified the quality and quantity of 963 cargoes last year and investigated complaints from buyers regarding 36 of these cargoes. Upon thorough investigation of the loading process, including the analysis of cargo samples and vessel loading documentation, the CGC's Chief Grain Inspector or Chief of Weighing, concluded that the complaints were unsubstantiated.

The CGC, under its National Quality Monitoring program, conducts compliance audits to monitor the application of quality assessment procedures and instructions. During 2003-2004, the unit reanalyzed 3,194 incremental samples taken throughout the loading of vessel cargoes and 6,878 samples from samples that were submitted by producers or grain companies and taken from railcars and trucks that unloaded at terminal and transfer elevators. This program enables the CGC to monitor quality assurance consistency between inspectors and between regions.

Fiscal Year	Spending ($millions)			
	Planned		Actual	
	$ millions	FTE	$ millions	FTE
2003-2004	47,420,593	515	43,527,386	484

Planned Result: A quality assurance system able to deal with non-visually distinguishable varieties and the need to segregate genetically modified grains and oilseeds

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Develop plans, in consultation with plant breeders, producers, and the grain handling industry, to make the quality assurance system less dependent on visual grading, including possible introduction of a Variety Eligibility Declaration system.	• Following consultations in 2002-03 on the Variety Eligibility Declaration (VED) proposal, the CGC conducted an operational feasibility assessment and independent cost and benefit studies. The CGC concluded that the potential benefits from a mandated VED system are not sufficient to justify implementation and provided a detailed report to stakeholders. (http://grainscanada.gc.ca/pubs/committee_reports/ved/ved_report-e.htm) To continue addressing the problems VED was designed to solve (i.e., nonregistered visually indistinguishable varieties and the constraints KVD imposes on the development of non-milling wheats such as high-yielding feed wheats) the CGC has initiated a Wheat Quality Assurance Strategy with three elements: 1. development of rapid, affordable variety identification technology 2. increased CGC monitoring of railcar and vessel shipments for nonregistered wheat varieties, and 3. development of a proposal to restructure the western wheat classes to enable the development of non-milling wheats, such as high-yielding feed varieties.

Develop testing processes for monitoring cargoes to ensure that the identity of grains shipped under identity preserved systems is preserved, and that visually indistinguishable varieties have not contaminated bulk shipments.	• All vessel shipments of Canada Western Red Spring wheat and randomly monitored carlots were monitored for visually indistinguishable varieties. (http://grainscanada.gc.ca/pubs/committee_reports/ved/ved_append_c-e.htm)
Continue to develop and implement methods for identifying genetically modified grains and oilseeds.	• Three commercially available DNA-based kits for quantitative detection of Roundup Ready soybeans were evaluated in the GRL. • The GRL participated and performed well in American Association of Cereal Chemists and Grain Inspection Packers and Stockyards Administration-led proficiency tests for quantitative detection of Roundup Ready soybeans. (http://grainscanada.gc.ca/prodser/labtesting/rrsoybeans-e.htm) • The CGC amended the Material Transfer Agreement with Monsanto Company to facilitate the transfer of Roundup Ready Wheat (RR wheat) detection methods or Single Nucleotide Polymorphisms and reference materials for evaluation in the GRL. This project was terminated upon Monsanto's announcement that it was no longer pursuing registration of RR wheat.
Continue to develop and implement methods for protein-based and DNA-based variety identification.	• The GRL continued to maintain protein and DNA fingerprint databases/reference catalogues containing approximately 800 varieties with the goal of being able to detect any variety in Canadian wheat and barley shipments in an effort to maintain varietal purity. • A microsatellite-based system for identification of Canadian durum wheat varieties was published in an international scientific journal *Theoretical and Applied Genetics*, Feb 18, 2004, epub ahead of print. Research was initiated to extend microsatellite-based variety identification to the remaining classes of wheat. (http://grainscanada.gc.ca/grl/plant_molecular_bio/plant_molecular_bio-e.htm) • A rapid quantitative High-Performance Liquid Chromatographic method was developed to test for content of the nonregistered variety Alsen in railcar and vessel shipments to ensure that Canada Western Red Spring wheat grade tolerances were not exceeded. (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/dna-e.htm)
Continue to develop and implement near-infrared spectroscopy, digital imaging and other instrumentation methods to assess grading criteria and end use quality.	• The GRL's instrumentation section was restructured to enable individuals with appropriate knowledge to work together in this area of research. The directions and programs are under development within this new structure. • Sieving modules for several pulse crops were incorporated into the TrueGrade automated grading software. This was transferred to Canadian industry for use. • In collaboration with the Istituto Sperimentale per la Cerealicoltura (Experimental Institute for Cereal Research) in Rome, the GRL continues to create methods for the objective

	analysis of durum wheat physical characteristics related to milling quality. • A prototype method for vitreous kernel and blackpoint measurement was developed and is now under laboratory testing for future incorporation into the quality evaluation system.
Continue collaborative and jointly funded research to develop and validate methods for automated quality testing. Validated methods will be transferred to industry where they can support and improve the overall efficiency of grain grading, handling and segregation, and identity preservation systems.	• The Rapid Visco Analysis (RVA) Wheat project was completed in March 2003 with instrument calibrations being transferred to industry. (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/rva-e.htm) • The RVA Malting Barley project continues with anticipated completion in October 2004. Results will eventually be transferred to industry. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2003/2003-05-20-e.htm) • The CGC has proceeded with four projects that are funded under the Agricultural Policy Framework: o Bacterial benchmark project o Fusarium benchmark project o Optimization and validation of methods for the detection of Roundup Ready Wheat o Ocratoxin baseline study • The Variety Identification project to fingerprint Canadian wheat and barley varieties using DNA-based tests to address the need for new identification and segregation methods was completed in September 2003. Results of this project will be transferred to industry.

Planned Result: Activities which promote biodiversity, increase understanding of relationships between agriculture and the environment and support the development and evaluation of environmentally beneficial agricultural production and management practices

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Continue to advise government and industry on potential impacts of the Cartagena Protocol on Biosafety to the United Nations Convention on Biological Diversity.	• As a member of the Canada Grains Council's Biotech Committee which is part of the International Grain Trade Coalition, the CGC provided input on the Biosafety Protocol (BSP). • The CGC participated on a committee that is advising Agriculture and Agri-Food Canada Associate/Assistant Deputy Ministers on various aspects of the BSP.
Provide sampling and testing advice and/or services to Canada's grain industry to meet the requirements of the Biosafety Protocol if requested.	• As a member of the Canada Grains Council's Biotech Committee, the CGC has provided comment on potential issues related to sampling and testing for genetically modified organisms. • Provided input to AAFC, International Trade Policy Directorate on potential issues related to sampling and testing for genetically modified organisms.

Assist in implementation of the treaty if Canada ratifies it or as required by Canada to meet the needs of countries that abide by the requirements of the Biosafety Protocol if it comes into effect.	• Canada has signed but not ratified the BSP; however, exporters have requested the CGC to assist in meeting importers' BSP requirements.
Conduct ongoing surveys of the weed seed content of harvest survey and export cargo samples.	• A reduction in human resources limited the number of sample analyses that could be completed, resulting in fewer samples of each grade for the 2003-04 targeted survey. The crops targeted in year two of the cycle were: wheat (common), barley, soybeans and canola. The survey has been run on a three year crop rotation; this is being reviewed for future years given current staff levels. • The canola harvest survey samples were analyzed for species components and canola type mustard seed. The seed reference collection was maintained and added to, where appropriate. • The information from the surveys was used to generate 41 new reports for input into letters of assurance. • The GRL provided 40 different formal seed identifications to CGC Industry Services to assist inspection and numerous instances of direct seed identifications for Winnipeg-based inspectors. • The GRL photo documented validated seed/grain identifications which are used by CGC and external clients for information exchange. Photo documentation of seeds destroyed were also recorded for documentary purposes. In excess of 30 photographic loans were recorded. • The GRL studied goat grass and its potential for inclusion in Canadian grain exports. This was in collaboration with the Canadian Food Inspection Agency. (http://grainscanada.gc.ca/grl/image_analysis/image_analysis-e.htm)
Survey and map the levels of heavy metals and other elements in sensitive crops such as durum wheat and flax.	• Trace element surveys were carried out on 2003 new crop samples of durum wheat, flax, mustard and soybean crops that are susceptible to increased cadmium uptake. A cadmium map for flax was produced for the 1992-2000 crops. The map has been released to the Flax Council for distribution to flax growers and marketers for making production and sourcing decisions. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grain_safety/grain_safety-e.htm)

Planned Result: Respond to the evolution of a new, value-added stream in commercial crop production, handling and marketing to meet the demand for specific end use quality demands

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Continue to offer auditing services against the Canadian Soybean Export Association identity preservation standard.	• As part of the CGC's agreement with the Canadian Soybean Export Association, the CGC conducted audits at seven of the member locations during 2003. This service has now been combined with the new CGC Canadian Identify Preserved Recognition System Standard and, therefore, the CGC will no longer provide auditing services. (http://grainscanada.gc.ca/prodser/ciprs/csea_standard1-e.asp)
Partner with the Canadian Seed Institute to develop the Canadian IP Recognition System.	• The Canadian Identity Preservation Recognition System was launched as a pilot project in June 2003. A pilot study was conducted over the winter of 2003-04 involving 23 grain companies and one audit service provider. The results of the study will allow for the full implementation of this program in fiscal year 2003-04. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2004/2004-02-19-e.txt) (http://grainscanada.gc.ca/pubs/brochures/ip_recognition/ip_recognition04-e.htm)

Planned Result: CGC services provided in areas where there is growing demand

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Develop internationally recognized methods for evaluation of pulse quality in collaboration with Canadian, Australian, European and United States researchers.	• The GRL, collaborating with researchers from Canada, U.S. and Australia, plays a leading role on projects for the development of analytical methods for moisture and protein content, water absorption, cooking and dehulling quality for pulse crops. • A method for determining moisture content in pulses developed at the GRL has been approved by the American Association of Cereal Chemists (AACC) as a standard reference method. • The Mattson Cooker device used for measuring the cooking time of pulse crops was automated at the GRL; it allows objective studies of pulse cooking times. The technology developed for the automated Mattson cooker has been transferred to the pulse industry. • A project on developing a method for evaluating dehulling quality of lentils is underway. • A method for determining protein in pulses is at the Draft International Standard stage in the International Standard Organization. • Initial results for a method for determining water hydration capacity in pulses was presented at the 2003 annual meeting of the AACC. A formal collaborative study on the method was approved for the summer of 2004. • The GRL, in collaboration with Pulse Canada, has developed

	a compositional database for Canadian pulse crops (peas, lentils, chickpeas and white pea beans). Pulse Canada has posted the database, which includes chemical and nutritional values of Canadian pulses, on their web site. • The GRL carried out a comprehensive analysis of the nutritional composition of pulse crops. The components analyzed included protein, starch, fat, fatty acid and amino acid profiles, and vitamins. • The GRL provided leadership in the AACC's Pulse/Legume Technical Committee through actively participating in meetings and the work of the International Pulse Quality Committee. The GRL is regularly consulted by Pulse Canada as their programs are developed. (http://grainscanada.gc.ca/quality/methods/oilseedmethods-e.htm)
Increase quality testing to widen the basis of CGC certification to meet the needs of new and specialized niche markets.	• Conducted considerable research and analysis using new instrumentation for quality traits such as falling number, image analysis for objective assessment of visual grain traits, cooking quality parameters in pulses, and food use characteristics of barley and flax.
Meet growing industry demands for consistent, accurate analytical testing services by making routine analytical tests available in regional offices and service centres.	• The GRL evaluated rapid visco analysis for objective falling number determination as an improvement over sprout damage assessment. • The GRL's Image Analysis Unit completed TrueGrade image analysis of colour and size in lentils and is adapting this technology to other pulse crops. • The GRL provided industry with Enzyme-linked immuno-sorbent assay based commercial testing service for genetically modified organism status of soybean shipments to Europe in order to provide certificate documentation to meet buyer requirements. (http://grainscanada.gc.ca/grl/image_analysis/image_analysis-e.htm) (http://grainscanada.gc.ca/prodser/labtesting/rrsoybeans-e.htm)

Planned Result: Provide timely, flexible responses to crises as they arise

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Maintain preparedness to respond to unforeseeable threats to the quality and safety of Canadian grain as they arise.	• Business continuity plans are being developed for CGC operations. • The CGC has acquired a multi-element atomic absorption spectrometer (AAS) to replace a single-element AA spectrometer and thus increase its testing capacity for trace element measurements in grain. • The CGC is continuing to develop and improve analytical methods in order to add pesticide residues and mycotoxins to its analytical capability and improve factors such as sample throughput and limit of quantification (LOQ). Five new items were added during 2003-04 and steps are being taken to improve the LOQ of the CGC's gas chromatography-mass spectrometry method for Fusarium trichothecenes in anticipation of stricter world standards.

	• In collaboration with the Canada Grains Council, the GRL initiated a baseline study of microbial contaminants in wheat.

Planned Result: Monitor and detect microbes, trace elements, pesticide residues, mycotoxins and fungi to ensure Canadian grain shipments meet strict international food safety tolerances

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Research factors and develop methods relevant to grain safety assurance.	• Following development of a liquid chromatography (LC) based method for measuring moniliformin in grains, the CGC expanded its grain safety assurance monitoring activities to include screening for moniliformin in crop year 2002-03 cargo shipments. • An Agricultural Policy Framework-funded project was initiated to study baseline levels of ochratoxin A (OTA) in carlot shipments of Canada Western Red Spring, Canada Western Amber Durum and Canada Prairie Spring Red wheats for furthering management of OTA levels in export shipments. • A total of 222 pesticide residues, mycotoxins and trace elements were covered in the 2002-03 crop year CGC grain safety assurance cargo survey. This represents an increase of seven items from crop year 2001-02. With the increasing importance of pulses, the 2002-03 survey was expanded to include chick peas and an expanded testing regime for lentils.
Assess the use of rapid tests to increase efficiency, reduce costs and enhance the testing capabilities of the CGC.	• A study was carried out to evaluate the performance of a commercial enzyme-linked immuno-sorbent assay test kit for measuring ochratoxin A (OTA) in grains and to validate use of this test by the CGC in providing an OTA test service to the trade. This test kit allows for a faster turnaround time for results than liquid chromatography-based methods and consequently is better suited for cargo certification situations where time is of the essence.

Planned Result: Measures to support domestic grain safety

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Research factors and develop methods relevant to domestic grain safety assurance.	• An Agricultural Policy Framework (APF) funded project was carried out to establish the frequency and distribution of fusaria and the presence and concentrations of fusariotoxins in infected Canada Western Red Spring (CWRS) and Canada Western Amber Durum (CWAD) wheats grown in 2002 according to crop district. • An APF-funded project was initiated to study baseline levels of ochratoxin A (OTA) in carlot shipments of CWRS, CWAD and Canada Prairie Spring Red wheats for furthering management of OTA levels in domestic shipments. • In support of the Canada Grains Council's post-farm food safety program, the CGC participated in a research project to study baseline levels of deoxynivalenol (DON), OTA, citrinin and bacteria in Canadian wheat. • The CGC entered into a Natural Sciences and Engineering

	Research Council of Canada funded collaborative project with the University of Manitoba to study interactions between weather and fusarium head blight on wheat safety and development of a weather-based predictive model. Samples for the 2003 crop were analyzed by the CGC for their mycotoxin content. • Following development of a liquid chromatography-based method for simultaneous measurement of citrinin and OTA in grains, the CGC initiated and completed a survey of samples of the 2003 CWAD wheat crop.
Assess the use of rapid tests to increase efficiency, reduce costs and enhance the testing capabilities of the CGC.	• The GRL has tested commercially available polymerase chain reaction (PCR)-based kits for detecting toxigenic Fusaria in Canadian grain as well as developing our own system. The GRL has successfully established a method for qualitative determination of the toxigenic species as well as the other common types infecting Canadian grain and validated it against a number of fungal isolates collected from across Canada. The use of PCR is faster and cheaper than traditional plate culture methods. (http://grainscanada.gc.ca/grl/plant_molecular_bio/plant_molecular_bio-e.htm)
Work with the Canadian Food Inspection Agency and other departments to ensure there are no gaps in domestic grain safety.	• The CGC has clarified its role in grain safety assurance with other government departments and agencies and is continuing work to close grain safety gaps.

Planned Result: A more integrated approach to grain handling and related issues

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Work with the Canadian Food Inspection Agency, Health Canada, and the Customs and Revenue Agency to review areas of shared responsibilities to ensure cost-efficiency and comprehensiveness.	• Initial discussions have been held with the Canadian Food Inspection Agency and Agriculture and Agri-Food Canada in areas of genetically modified organism testing and variety identification. • CGC transferred DNA-based barley variety identification technology to CFIA to meet their needs under the *Seeds Act*.
Work toward a "one-stop-shop" where feasible.	• Reviewed the provision of services by Agriculture and Agri-Food Canada portfolio members to identify overlaps and potential efficiencies.
Address gaps and overlaps in laboratory programs of the CGC and the Canadian International Grains Institute.	• Regular meetings have been held with the Canadian International Grains Institute (CIGI) about respective research activities. CIGI has taken on more service-oriented work for the Canadian Wheat Board. • CGC and CIGI jointly hired an animal and feed scientist to conduct feed quality research and development.

Planned Result: Improved international reputation and recognition as a world class and impartial quality assurance agency

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Obtain ISO 9002 certification for Corporate Services and investigate ISO 17025 certification for laboratory based operations.	• Preliminary plans were developed but implementation of ISO 9002 certification for Corporate Services is deferred. • Investigated ISO 17025 certification for the Grain Research Laboratory; certification was also deferred.

Planned Result: Establish grain standards that meet changing industry needs

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Develop, change and set grain quality standards in partnership with the grain industry through the Western and Eastern Standards Committee meetings.	• Grain standards and guides based on the Western and Eastern Standards Committees' recommendations were implemented. • 2003 harvest quality was highlighted at the fall meeting of the Western Standards Committee. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2003/2003-11-04-e.htm)
Expand awareness of end use traits to assist diversification of grain end use (e.g., ethanol).	• Met with industry groups to discuss the production and marketing of food grade flaxseed. Future meetings will be held to determine grade structure needs and the CGC's role in the industry. • The GRL carried out a comprehensive analysis of the nutritional composition of pulse crops. The components analyzed included protein, starch, fat, fatty acid and amino acid profiles, and vitamins. • Significant progress was made in developing cooking quality standards for pulse crops. • A standard method for determining moisture content in pulse crops was developed. This methodology has been approved by the American Association of Cereal Chemists and will be used as the standard for monitoring the accuracy of whole grain analyzers. • CGC staff have met and will continue to meet with industry groups to ensure that the current grading system meets the changing needs of the industry.

Planned Result: Additional support for domestic value-added production

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Develop resources and optional services for the domestic feed industry.	• The CGC and the Canadian International Grains Institute entered into an agreement to jointly employ an animal nutrition and feed scientist to develop a program to assist the domestic feed industry.
Develop tools to segregate grain in ways needed by domestic processors.	• The CGC made excellent progress in utilizing protein and DNA-based technologies to segregate barley on the basis of variety specificity. Similar strong progress was made using DNA-based technologies to segregate durum wheat.

Planned Result: Creation of a Canadian Field Crop Partnership

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Contribute to the establishment of a Canadian Field Crop Partnership.	• Discussions have been held with the Canadian Wheat Board regarding the establishment of a Canadian Field Crop Institute (Centre of Excellence).

Planned Result: Enhanced technology transfer for producers

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Increase the quantity and the quality of information provided to farmers in areas such as: • Information on the end use quality characteristics demanded in traditional and new markets • Post harvest quality management information for producers • Increased promotion of grading and analytical services that will assist farmers to maximize their returns	• Produced a brochure that provides an overview of the GRL and the relevance of its activities to producers. • GRL also completed a series of fact sheets that provide details about the GRL's research and development activities. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grl-e.htm) (http://grainscanada.gc.ca/grl/grl_brochure_c-e.pdf) (http://grainscanada.gc.ca/pubs/pubmenue.htm#Fact_Sheets) • A cadmium map for flax was produced for the 1992-2000 crops. The map has been released to the Flax Council for distribution to flax growers and marketers for making production and sourcing decisions. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grain_safety/grain_safety-e.htm) • The CGC continued to publish harvest quality reports on its web site. (http://grainscanada.gc.ca/Quality/qualmenu-e.htm) • The CGC created new sections on its web site that enabled producers to manage the quality of their crops: o Managing the quality of stored grain (http://grainscanada.gc.ca/Entomology/insect_infestations-e.htm) o Grain Grading Tools (http://grainscanada.gc.ca/Information/gg_tools-e.htm) o Quality Matters (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/qmmenu-e.htm)

Planned Result: Assist developing countries to build their capacity to participate in and benefit from the global agriculture and agri-food market

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
• Undertake projects in Ukraine, Paraguay and other countries to assist in the development of grain quality assurance systems in these countries.	• The two-year project in Ukraine is operating successfully with funding from the Canadian International Development Agency (CIDA). Ukraine is starting to make a number of changes to its grain quality and grain handling systems. • The government of Paraguay is considering establishing a "Paraguay Grain Commission" based on its experience working with the CGC. This project is also funded by CIDA. (http://grainscanada.gc.ca/Ex/businessgp/businessgp02-e.htm)

Strategic Outcome 2: Fair, open grain transactions

Grades allow buyers to identify end use value without the need for end use tests or direct examination of individual lots of grain. This improves the efficiency of grain transactions and helps to ensure that sellers receive payment that reflects the value of their grain.

The CGC is an impartial third party. Its inspection, weighing and arbitration services are essential to the efficient and fair operation of Canadian grain markets.

The CGC provides a process for appeal of official inspections to operators of producer cars, and primary, terminal and transfer elevators who disagree with grades assigned by CGC inspectors. There are three levels of appeal: the regional inspector, the Chief Grain Inspector, and the Grain Appeal Tribunal.

The CGC also provides a quality arbitration service to producers for their deliveries to primary elevators. This arbitration service is based on the *Canada Grain Act* provision called "subject to inspector's grade and dockage". If a producer and a primary elevator operator disagree on grade or dockage, both parties have the right to request a binding decision from the CGC. The elevator must then pay the producer according to this decision.

The CGC weight dispute resolution service assists grain producers and the grain industry in recovering for grain losses during transport by railcar. Although the CGC does not provide binding arbitration for weight shortages, a CGC railcar investigation provides key information to support shippers' entitlement to adjustment for excessive grain shortages at unload or transport charges. An extensive historical railcar deficiency database is maintained to substantiate shippers' weight loss claims; it provides information on railcar derailments, railcars missing at destination, and co-mingling of contents at unload and allows

tracing of railcar location. The CGC has set up a toll free number so that producers and shippers can access railcar information in a timely manner and at a centralized location.

To measure its success in achieving fair and open grain transactions, the CGC used the following measures:

- Number of grade changes on appeals of official inspections
- Producers' use of the quality arbitration systems
- Producer and industry use of the weight dispute settlement services

From April 1, 2003 to March 31, 2004, the CGC processed 10,126 appeal requests as reported in the following table.

	Level of appeal	Grades upheld	Grades changed	Total
Prairie	Regional Inspector	866	435	1301
	Chief Grain Inspector	496	42	538
	Grain Appeal Tribunal	181	55	236
Thunder Bay	Regional Inspector	4557	905	5462
	Chief Grain Inspector	1080	153	1955
	Grain Appeal Tribunal	839	116	955
Eastern	Regional Inspector	499	134	633
	Chief Grain Inspector	145	5	150
	Grain Appeal Tribunal	72	8	80
Pacific	Regional Inspector	2086	644	2730
	Chief Grain Inspector	579	36	605
	Grain Appeal Tribunal	166	26	192

In addition, the CGC processed 348 producer requests for subject to inspector's grade and dockage last year.

The CGC conducted weight-related investigations of 639 railcars. Although the CGC is not always privy to the outcome of weight disputes that are arbitrated by other organizations, producers and the trade have advised that the investigative information provided by the CGC has facilitated successful weight claims.

Fiscal Year	Spending ($millions)			
	Planned		Actual	
	$ millions	FTE	$ millions	FTE
2003-2004	4,437,708	43	4,182,114	37

Planned Result: A grain quality arbitration system and third party dispute mechanism adapted to changing industry needs

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Develop, change and set grain quality standards in partnership with the grain industry through the Western and Eastern Standards Committee meetings.	• Grain standards and guides based on the Western and Eastern Standards Committees' recommendations were implemented. • 2003 harvest quality was highlighted at the Fall meeting of the Western Standards Committee. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2003/2003-11-04-e.htm)
Continuously improve the dissemination of information of the grain quality and safety of each year's crop through, for example, the posting of information on the CGC's web site.	• The CGC continued to publish harvest quality reports on its web site. (http://grainscanada.gc.ca/Quality/qualmenu-e.htm) • A new series of fact sheets on the work of the Grain Research Laboratory in paper and electronic form was created. (http://grainscanada.gc.ca/pubs/pubmenu-e.htm#Fact_Sheets) • The CGC created new sections on its web site that enabled producers to manage the quality of their crops: o Managing the quality of stored grain (http://grainscanada.gc.ca/Entomology/insect_infestations-e.htm) o Grain Grading Tools (http://grainscanada.gc.ca/Information/gg_tools-e.htm) o Quality Matters (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/qmmenu-e.htm)
Arbitrate tariff disputes between marketers and members of the grain handling industry on request.	• Anticipated requests did not materialize.

Planned Result: Fair, enforceable and uniformly applied regulations

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Revise the *Canada Grain Act* to be consistent with proposed business plan recommendations. A review of the Act will provide the CGC with an appropriate framework to fulfill its responsibilities to producers, industry, and Canadians generally in light of the dramatic changes in the grains sector.	• Changes to the *Canada Grain Act* were identified for further evaluation.
Review regulations under pressure as a result of changes in the grain handling industry. Change or eliminate regulations that are no longer relevant, enforceable, or contributing to the effective operation of a quality assurance system.	• 90-day payment regulations were repealed and maximum shrinkage allowances were set to zero for licensed primary elevators effective August 1, 2003. • Numerous housekeeping amendments to the Canada Grain Regulations were identified for implementation August 1, 2004; they will remove redundant language and operational requirements that are no longer necessary.

Strategic Outcome 3: The protection of producers' rights

The CGC licenses and regulates the primary, process and terminal elevators and grain dealers. This regulatory activity contributes to the fair treatment of western Canadian grain producers. Licensed elevators and dealers are required to post security to cover their liabilities to producers. In the event a licensee defaults on its payment obligations to producers, the CGC uses the security to compensate eligible producers.

The CGC has a number of other safeguards in place to ensure that producers are treated fairly in their grain transactions. For example, Assistant Commissioners act as liaisons between grain producers and the local industry. A toll free producer information line and complaint mechanism is available. A quality arbitration system can be used by producers delivering to primary elevators.

The CGC measures its success in protecting producers' rights by:

- Conducting periodic surveys of producers
- Tracking producers' use of the quality arbitration system
- Tracking producer inquiries and complaints
- Having sufficient security in place to fully cover eligible producer claims when licensees default on their payment obligations to producers

The CGC processed 348 producer requests for subject to inspector's grade and dockage last year.

The Assistant Commissioners in western Canada handled nearly 1,800 producer concerns in 2003-04 regarding failure to pay or late payment, grade and dockage disputes, producer cars, shrinkage deductions and elevator charges. The CGC's toll free producer information line handled 1,939 requests for information and 100 complaints. The CGC achieved its service standard for the information line by notifying all callers by the end of the next working day that the call was received and was being considered.

Fiscal Year	Spending ($millions)			
	Planned		Actual	
	$ millions	FTE	$ millions	FTE
2003-2004	1,152,000	17	1,089,272	13

Planned Result: Protection of producers from grain company defaults

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Streamline licensing processes to encourage more grain companies to become licensed.	• Licensing information packages and application forms were posted on the CGC's web site. (http://grainscanada.gc.ca/Regulatory/licensees/applying-e.htm)
Conduct information campaigns that promote the benefits of dealing with CGC licensed grain companies.	• Several news releases were issued on this topic. This theme was featured as part of the CGC's corporate exhibit which was displayed at seven fairs held throughout Western Canada. (http://grainscanada.gc.ca/Views/Exhibit/exhibit-e.htm) • The CGC's Web site also addressed this topic. (http://grainscanada.gc.ca/FAQ/contracts-e.htm) • The benefits of dealing with licensees was one of the topics addressed in the presentations made by CGC commissioners and staff of the CGC at public meetings attended by producers. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2004/2004-03-23-e.txt)

Improve producer payment protection, including replacing producer security coverage with a compensation fund, supported by volume-based contributions based on the commodity delivered.	• The CGC collaborated in the independent study and survey conducted and funded by the pulse growers associations of Manitoba, Saskatchewan and Alberta. The study and survey focused on the feasibility and level of support amongst the industry and producers for a contributory fund.
Review crops covered by security to see if others should be included.	• CGC staff examined the advantages and disadvantages of designating canary seed as a grain under the *Canada Grain Act*.
Allocate additional resources to the Licensing Unit.	• Indeterminate positions were increased. • Consulting and Audit Canada conducted additional audits of CGC licensees.

Planned Result: Fair treatment of producers by grain companies and dealers

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Mediate and/or arbitrate producer complaints concerning transactions with grain companies.	• Three Assistant Commissioners in western Canada responded to nearly 1,800 producer inquiries concerning failure to pay or late payment, grade and dockage disputes, producer cars, shrinkage deductions and elevator charges. • The CGC received 1939 producer inquiries on its toll free information line and 100 producer complaints. Numerous complaints were dealt with by Licensing, Auditing and Compliance staff.
To improve the ability of farmers to manage their business risks, improve the program that offers producers grain quality arbitration by the CGC if they do not agree with the grade assessed by the primary elevator manager.	• 348 requests of samples submitted subject to inspector's grade and dockage were processed. (http://grainscanada.gc.ca/Prodser/inspect_weigh/subject_to-e.htm) **Number of Requests for Subject to Inspector's Grade and Dockage from Fiscal Years 1998-99 to 2003-04** **Fiscal Year Processed** — **Number of Requests** 1998-99 — 221 1999-00 — 536 2000-01 — 481 2001-02 — 402 2002-03 — 368 2003-04 — 348 • Continued work on devising new strategies to inform producers of their right to grain quality arbitration. • Brochures on this theme were distributed at exhibitions held at seven agricultural fairs.

	• The CGC web site (www.grainscanada.gc.ca) contains a comprehensive collection of information documents on this theme, including a list of CGC licensees.
Review primary elevator scale regulation to determine if changes are needed.	• This will be undertaken in conjunction with Measurement Canada's review of the grain and field crops sector weighing devices next year.

Planned Result: Maintenance of producer delivery options

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Respond to the growing demand for producer cars.	• A significantly higher number of cars (9,390) were allocated because of increased grain production in 2003. **Number of Requests for Producer Cars from Fiscal Years 1998-99 to 2002-03** **Fiscal Year** — **Number of Cars Processed** 1998-99 — 3,500 1999-00 — 3,370 2000-01 — 4,145 2001-02 — 6,635 2002-03 — 4,267 2003-04 — 9,390
Develop a long-term strategy for dealing with producer car loading facilities.	• As of March 31, 2004 there were 38 producer car loading facilities (PCLFs) exempted from the licensing requirements of the *Canada Grain Act*. (http://www.grainscanada.gc.ca/regulatory/licensees/exemptpc-e.htm) • The CGC's strategy for dealing with grain handling facilities will encompass PCLFs and will be the subject of broad consultations in due course.

Strategic Outcome 4: Sound agency management

The CGC is committed to fulfilling its mandate in the most efficient and effective manner possible. Success in this area is measured by tracking the costs of operations. Over the last few years the CGC has refined its costing model and cost benefit analysis process has continued to improve the consistency and reliability of its hourly costing rate to recover costs of external service contracts.

Sound agency management involves much more than cost efficiency. It means ensuring that we have a skilled, motivated leadership and workforce that are equipped to apply the regulations and services that are essential for a competitive, successful grain industry. It means fostering an inclusive, diverse

workplace that is representative of the citizens we serve. It requires that we reaffirm our commitment to other such government wide initiatives as Modern Comptrollership, the provision of services in both official languages, the development of a culture of learning within the organization, and the implementation of the Government On-Line initiative.

The most recent Public Service Employee Survey concluded that CGC employees are proud of the work they carry out, are strongly committed to making the CGC a successful organization, and know where to go for help when faced with a health and safety issue. Areas in need of improvement include the identification of learning needs, employee involvement in decision-making, and organizational communication. Strategies are being developed and implemented to address these areas.

Fiscal Year	Spending ($millions)			
	Planned		Actual	
	$ millions	FTE	$ millions	FTE
2003-2004	12,329,648	134	14,938,077	119

Planned Result: Efficient, secure, cost effective service

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Achieve sustainable funding arrangements.	• The CGC reviewed its services and activities with the goal of making recommendations about its future mandate, services and fees.
Consult with clients to establish levels for fees in accordance with Treasury Board cost-recovery guidelines.	• In anticipation of the new Treasury Board external charging policy and the passing of Bill C-212, the CGC continued to review its service fees and refine its cost recovery mechanisms.
Amend the *Canada Grain Act* to allow for operational efficiencies which will not compromise the Grain Quality Assurance System.	• Changes to the *Canada Grain Act* were identified for further evaluation.
Seek service efficiencies in the delivery of routine quality assurance services.	• Industry Services (IS) continued the process of streamlining inward inspection. • IS reviewed the need for standard factor analysis in the determination of the grade of samples of grain and the need for including those factors in the unload record.
Continue to refine the CGC's costing model to improve management of user charges and enhance public confidence in the administration of user charges.	• The costing model has been adjusted and used in preparing the financial data for planning and reporting documents, such as the CGC's *Report on Plans and Priorities*, *Departmental Performance Report* and audited financial statements.

Develop a Business Plan that will address legislative and financial needs.	• The CGC's review of its legislative and financial needs continued during 2003-04. The CGC focused on harmonizing its plan with the Agricultural Policy Framework, evolving government policies and legislation, the policy on cost recovery and Bill C-212, and changes occurring in the grain industry.
Develop and implement plans to improve client satisfaction by 10% through the expanded use of service standards and reliable measures of client satisfaction with key services.	• Ongoing International Standards Organization management reviews, delivery of services via Web based applications, and quarterly planning sessions with a cross-section of staff all contributed to improved client service.
Rationalize the storage and handling of operational data to improve decision making, reduce the duplication of activities and reduce costs.	• Development of an enhanced shipments warehouse • Completed the Montreal Registration System data warehouse. • Rationalized many reports and files. (http://grainscanada.gc.ca/Prodser/gias/gias-e.htm)
Develop business resumption plans to make the delivery of CGC services more reliable and secure.	• The CGC worked to develop business continuity plans for its Vancouver operations. Vancouver was identified as the highest risk area from a business continuity perspective. The plans for Vancouver, once finalized, will become the template for plans for the rest of the CGC's operations.

Planned Result: Management and coordination of government wide initiatives.

2003-04 Related Activities	2003-04 Results
Develop and implement modern comptrollership at the CGC by shifting from a solely financial perspective to a broader, more integrated management approach.	• A second management self-assessment survey was completed in March 2004. The results indicated that the CGC has made significant strides to accomplishing the goal of "good management practices" in every category.
Continue to work to meet Government On-Line targets.	• The CGC web site (www.grainscanada.gc.ca) was made fully compliant with Government On-Line common look and feel requirements. • The CGC continued to improve the web site's accessibility and useability features in line with the evolution of Internet standards and techniques. • The CGC developed new online services for clients: ○ licensed primary elevator companies can now submit weigh-over results electronically. Licensed primary and process elevator companies are now able to meet their weekly reporting requirements electronically. ○ plant breeders can submit their co-op grain variety quality data electronically
Respond to the Canadian Human Rights Commission audit and achieve compliance with the Employment Equity Act.	• The CGC received the final report from the Canadian Human Rights Commission; the CGC is in compliance with the Employment Equity Act.
Implement the CGC's Employment Equity Plan.	• The CGC's Employment Equity action plan has been developed and is being implemented.
Review and develop an action plan around the results of the 2002 Public Service Wide Employee Survey.	• Results of the survey are taken into consideration when developing strategies/initiatives related to employees. These include: • A CGC newsletter is published approximately every six weeks on the CGC's intranet (StaffNet). It contains articles and items to help to keep staff informed of various issues of importance and interest to the organization. • CGC Core Competencies have been established and are used as the basis for recruitment, promotion and staff development. • The CGC has an annual Employee Recognition Awards Program.
Ensure that the tools and framework for employee performance measurement are in place and monitor usage.	• Training has been carried out. • A web site is being developed. • The completion rate is being monitored.

Ensure that employee goals are linked to business objectives and identified development needs.	• Managers are guided by business priorities when developing employee goals.
Ensure that a succession-planning framework is in place.	• Key positions were identified for succession planning initiatives.
Review the CGC Recognition Policy and its implementation.	• The policy was revised and posted on the CGC's staff web site.
Implement the CGC's new employee training and development policy and make improvements to our training program and training database.	• Specific initiatives encompassed training for employees, i.e., risk management, performance management, health and safety courses.
Develop learning plans for each employee.	• The CGC developed plans for execution in 2004-05.
Develop a curriculum for managers and employees based on core competencies and corporate priorities.	• A curriculum was drafted.
Continue to develop process improvement and facilitation skills within the organization.	• 23 employees were trained in March 2004 on both risk management and performance measurement.
Continue to provide training, as needed, for employees in bilingual positions.	• Two individuals attended full time language courses. • The CGC employed a tutor to assist other incumbents in maintaining their linguistic skills.
Continue to offer services and information in both official languages.	• Services were offered in both official languages in offices where they are required to be provided in two languages. • The CGC's restricted clientele received services and information in their language of choice. • Information and documents made available to the CGC's general clientele and to its employees is made available in both languages. • The CGC developed a web-based language glossary to assist the grain industry and employees in using both official languages.

Section 4: Concluding Remarks

CGC efforts to meet the changing needs of grain markets, ensure fair, open grain transactions, protect producers' rights, and develop sound agency management are evident in the following key results:

- The CGC has initiated a Wheat Quality Assurance Strategy to address the constraints Kernel Visual Distinguishability has in identifying nonregistered visually indistinguishable varieties of wheat;
- The Grain Research Laboratory carried out a comprehensive analysis of the nutritional composition of pulse crops;
- Grain standards and guides based on the Western and Eastern Standards Committees' recommendations were implemented;
- Three Assistant Commissioners in western Canada responded to nearly 1,800 producer inquiries concerning failure to pay or late payment, grade and dockage disputes, producer cars, shrinkage deductions and elevator charges, and;
- The CGC's review of its legislative and financial needs continued during 2003-04. The CGC focused on harmonizing its plan with the Agricultural Policy Framework, evolving government policies and legislation, including the policy on cost recovery and Bill C-212, and changes occurring in the grain industry.

In summary, this section outlines the longer term strategic outcomes achieved by the CGC. The CGC will continue to work towards its strategic outcomes in a manner that will benefit the long-term interests of Canadian grain producers and the grain industry.

Annex 1: Financial Information

Table 1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority ($ in thousands)

		2003 - 2004		
Canadian Grain Commission				
Vote	**Program Name**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
40	Program Expenditures	17,834	17,834	**17,834**
(S)	Contributions to employee benefit plans	2,846	2,846	**2,846**
(S)	Revolving Fund	(127)	(127)	**(127)**
40a	Program Expenditures		15,000	**15,000**
40b	APF Transfer - Food Safety & Food Quality from AAFC			**180**
40b	Program Expenditures			**610**
15	Collective Agreement			**898**
10	Modern Management			**125**
10	Internal Audit			**140**
	TOTAL DEPARTMENT	**20,553**	**35,553**	**37,506**

Statutory

The summary of voted Appropriations represents the amount of funding received by the CGC through the approved votes. It compares the planned amount, the approved funding and what the CGC actually spent after all adjustments.

Table 2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending ($ in thousands)	2003-04		
Canadian Grain Commission	**Planned spending**	**Total authorities**	**Actual**
Full-time Equivalents, i.e., number of employees	709	709	652
Operating	62,259	62,259	63,737
Total Gross Expenditures	**62,259**	**62,259**	**63,737**
Less: Respendable Revenues	41,706	41,706	34,015
Total Net Expenditures	**20,553**	**20,553**	**29,722**
Other Revenues and Expenditures			
Program Integrity Funding	15,000	15,000	15,000
Cost of Services Provided by Other Departments	3,025	3,025	3,030
Net Cost of the Program	**38,578**	**38,578**	**47,752**

This table represents the total Revolving Fund and Appropriations planned spending, approved spending and what the CGC actually spent. It also includes a comparison of the planned respendable revenues versus actually received.

Table 3. Historical Comparison of Spending of Departmental Planned versus Actual Spending)

Departmental Planned versus Actual Spending) ($ in thousands			2003-04		
Canadian Grain Commission	**Actual 2001-02**	**Actual 2002-03**	**Planned spending**	**Total authorities**	**Actual**
Business Line	65,194	60,405	61,957	62,259	63,737
Total	**65,194**	**60,405**	**61,957**	**62,259**	**63,737**

This table is a reflection of the Total Revolving Fund and Appropriations compared to the total spent by the CGC. It provides comparative information for the two previous years. Total expenditures have increased in the current year due to increased export volumes.

Table 4. Revenues: Respendable Revenues

Revenues ($ in thousands)			2003-04		
Canadian Grain Commission	**Actual 2001-02**	**Actual 2002-03**	**Planned revenues**	**Total authorities**	**Actual**
Inspection, Weighing, Registration and Cancellation	36,943	23,863	29,020	29,020	31,531
Licences and Other Revenue	1,877	2,414	552	552	2,484
Total Respendable Revenues	**38,820**	**26,277**	**29,572**	**29,572**	**34,015**

Respendable revenues represent funds generated through fees and contracts for services rendered by the CGC. These revenues are used to offset a portion of the cost for providing these services. In addition, the table provides some comparative data for the two previous years.

Table 5. Revolving Fund Financial Summaries

Canadian Grain Commission Revolving Fund ($ in thousands)	2003-04				
Canadian Grain Commission	**Actual 2001-02**	**Actual 2002-03**	**Planned spending**	**Total authorities**	**Actual**
Revenues	63,709	59,323	62,259	62,259	71,521
Expenses	65,194	60,405	61,957	62,259	63,737
Profit (or Loss)	**(1,485)**	**(1,082)**	**302**	**0**	**7,784**
Add Items Not Requiring Use of Funds:					
Depreciation/ Amortization	1,900	2,040	2,370	2,370	2,052
Other	654	679	0	0	626
Change in Working Capital	769	857	0	1,884	(2,033)
Investing Activities:					
Acquisition of Depreciable Assets	(2,643)	(1,847)	(2,545)	(4,000)	(1,451)
Cash Surplus (Requirement)[1]	**(805)**	**647**	**127**	**254**	**6,978**
Authority: Cumulative Surplus (Drawdown)[2]	**11,155**	**11,802**	**2,254**	**2,254**	**18,780**

1/ The cash surplus (requirement) represents the surplus or deficit required to meet the fiscal year's requirements.

2/ The cumulative surplus (drawdown for 2003-04 is comprised of the following:

Allowance for employee termination benefits	4,556
ANCAFA resources available for operational purposes	12,224
Available Revolving Fund credit line	2,000
	18,780

External Charging Information

This table provides external charging information relative to key services.

Name of Fee Activity	Fee Type	2003-04 Forecasted Revenue ($000)	2003-04 Actual Revenue ($000)	Estimated Full Cost to Provide Good or Service ($000)	2004-05 Forecasted Revenue ($000)	Estimated Full Cost to Provide Good or Service ($000)	2005-06 Forecasted Revenue ($000)	Estimated Full Cost to Provide Good or Service ($000)	2006-07 Forecasted Revenue ($000)	Estimated Full Cost to Provide Good or Service ($000)
Mandatory Inspection Fees	Regulatory Service	14,215	15,631	18,747	13,984	20,317	13,934	20,722	12,786	21,422
Optional Inspection Fees	Other Goods and Services	3,500	5,506	8,719	5,364	8,705	5,344	8,878	4,904	9,178
Mandatory Weighing Fees	Regulatory Service	6,395	6,855	8,088	6,192	8,657	6,169	8,830	5,661	9,128
Optional Weighing Fees	Other Goods and Services	249	11	160	10	153	9	156	9	161
Mandatory Registration and Cancellation Fees	Regulatory Service	2,817	2,846	654	2,602	583	2,593	595	2,380	615
Mandatory Recoverable Overtime Fees	Regulatory Service	734	1,202	1,891	1,085	1,971	1,081	2,010	992	2,078
Mandatory Licence Fees	Regulatory Service	200	182	1,035	193	697	192	711	176	735
Other Optional Fees	Other Goods and Services	489	1,669	5,047	1,764	5,038	1,758	5,138	1,613	5,311

Grain production during the 2003-3004 fiscal year increased significantly compared to the previous two fiscal years which experienced a production decrease because of drought. As most of the CGC's revenue is generated from fees charged for the inspection and weighing of grain exported through terminals, service revenues increased in 2003-04. The use of crops in domestic markets and exports to the U.S. and Mexico by land carriers also continued to increase. CGC services are not mandatory in the domestic market. CGC services are also optional for truck and railcar shipments to the U.S. (except from terminal elevators). Truck and rail shipments to Mexico from the prairies must receive CGC certification services only if the buyer requires certification. CGC services are optional for all container shipments. The increase in these types of shipments has further reduced the CGC's service revenue.

Dispute Management Process

The CGC's dispute management process appears on the CGC's web site at http://www.grainscanada.gc.ca/Prodser/Complaints/resolution-e.htm.

The CGC issues invoices to its clients itemizing the services provided and the fees charged for these services. The invoice identifies a telephone number to contact for account inquiries. This first level contact is in the administration office of the region where the service was provided. Most invoice errors, such as double-billing or the wrong fee being charged for the service provided, can be corrected at this level. Complaints that cannot be resolved at this level would be directed to the Regional Director who can resolve most service complaints. For example, fees can be refunded if the clients are dissatisfied with the services received.

Complaints about the level of a fee will normally be referred up to a Division Director. These complaints can be made by an invoice inquiry or by phoning the Commission's toll free producer information line 1-800-853-6705. For non-mandatory fees, the Division Director has the authority to change the fee level if the revenue earned from this fee is under $25,000 per year. If the annual revenue from the service exceeds $25,000, a change in fee level requires a decision by a collective decision of the Commissioners. For mandatory service fees, the CGC can investigate complaints about the fee levels and recommend changes to the Minister of Agriculture and Agri-Food. Since mandatory service fees are listed in Schedule I of the Canada Grain Regulations, changes to these fees require Governor in Council approval.

BUDGET DES DÉPENSES

Commission canadienne des grains

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2004

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/85-2004
ISBN 0-660-62614-4

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Commission canadienne des grains | Canadian Grain Commission

Commission canadienne des grains

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le
31 mars 2004

L'honorable ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

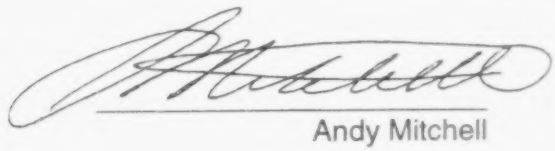

Andy Mitchell

Canada

Table des matières

Chapitre 1	**Messages**	
	Message du ministre	1
	Message de la commissaire en chef	2
	Déclaration de la direction	
Chapitre 2	**Vue d'ensemble du ministère**	
	Mandat, vision et description du ministère	5
	Secteur d'activité, programmes et services	6
	Partenariats	8
	Défis	9
Chapitre 3	**Rendement du ministère selon les objectifs stratégiques**	
	Système de classement et d'inspection qui tient compte de l'évolution des besoins des marchés céréaliers	13
	Opérations équitables et transparentes sur les grains	27
	Défense des droits des producteurs	31
	Saine gestion de l'organisme	35
Chapitre 4	**Mot de la fin**	41
Annexe 1	**Renseignements financiers**	
	Sommaire des crédits approuvés	42
	Total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	34
	Comparaison dans le temps entre les dépenses prévues et les dépenses réelles	43
	Recettes disponibles	44
	Dépenses d'immobilisation	44
	Sommaire financier du fonds renouvelable	45
	Renseignements sur l'imputation aux clients extérieurs	46

Chapitre 1 : Messages

Message du ministre

Je suis heureux de présenter au Parlement et aux Canadiens le *Rapport ministériel sur le rendement 2003-2004* de la Commission canadienne des grains (CCG). Il explique comment la CCG a utilisé les ressources mises à sa disposition du 1er avril 2003 au 31 mars 2004 au profit des producteurs de grain afin de réglementer la manutention des grains et d'établir des normes pour garantir un approvisionnement constant de grains aux acheteurs canadiens et étrangers.

Le Canada est reconnu à l'échelle mondiale pour la qualité, la fiabilité, l'uniformité et la salubrité de ses exportations de grain. Ces facteurs importants permettent aux exportateurs canadiens d'occuper une place de choix sur des marchés céréaliers internationaux très concurrentiels.

Cet avantage concurrentiel sera mis en valeur grâce au Cadre stratégique pour l'agriculture qui marque le Canada comme leader mondial dans le domaine de la salubrité et de la qualité des aliments, ainsi que de la protection de l'environnement La CCG joue un rôle primordial en appuyant les buts du Cadre stratégique pour l'agriculture pour faire en sorte que les grains et les produits céréaliers répondent aux normes établies qui permettent aux producteurs canadiens d'obtenir les meilleurs prix possibles pour leurs produits.

À cette fin, la CCG doit réagir à l'évolution sans précédent de la technologie dans l'industrie céréalière. Le présent rapport résume les défis importants auxquels est confrontée la CCG, ainsi que ses responsabilités.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,

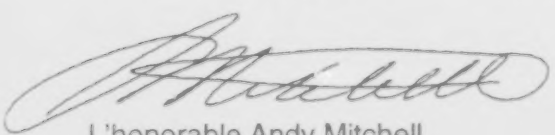

L'honorable Andy Mitchell

Message de la commissaire en chef

J'aimerais vous présenter le Rapport sur le rendement de la Commission canadienne des grains (CCG) pour l'exercice 2003-2004.

Le Canada jouit d'une réputation enviable de fournisseur de grains salubres de haute qualité sur les marchés intérieurs et étrangers. La CCG joue un rôle important dans le maintien de la réputation du Canada en fournissant des services d'assurance de la qualité et de la quantité et en effectuant des analyses visant la salubrité des grains. Elle contribue à l'établissement d'une image de marque canadienne pour le grain. Les clients savent que lorsque la CCG délivre un certificat pour un lot de grain, ils seront sûrs de l'uniformité et de la qualité du produit. De plus, la CCG réglemente le secteur du grain pour maintenir l'intégrité de l'industrie céréalière du Canada et pour assurer le traitement équitable des producteurs.

La CCG a dû relever de nombreux défis. Deux sécheresses consécutives avaient entraîné une baisse des revenus et, par conséquent, des mesures visant la réduction des coûts. La campagne de 2003-2004 correspondait à un retour à des niveaux de production près de la normale, ce qui a exercé plus de pression à l'endroit des ressources. Malgré ces défis, la CCG continue d'exécuter son mandat. Voici certains points saillants du dernier exercice :

- À la suite de vastes consultations auprès des représentants de l'industrie sur la proposition d'un système obligatoire de déclaration d'admissibilité de la variété (DAV) pour remplacer le système de distinction visuelle des grains (DVG), la CCG a conclu que les avantages du système DAV ne justifiaient pas les coûts. Par ailleurs, reconnaissant les pressions exercées à l'endroit du système DAV, nous avons instauré la Stratégie d'assurance-qualité pour le blé. Cette dernière est axée sur :
    - La mise au point d'une technologie rapide et économique pour l'identification des variétés;
    - La surveillance accrue par la CCG des expéditions par wagon et par navire de variétés de blé non enregistrées; et
    - L'élaboration d'une proposition visant le remaniement des classes de blé de l'Ouest canadien afin de permettre la mise au point, l'enregistrement et la manutention de variétés de blé non meunier, comme les variétés fourragères à haut rendement;
- La mise en œuvre du Système canadien de reconnaissance de ségrégation (SCRS) est maintenant terminée et 19 compagnies céréalières sont certifiées. Ces compagnies travaillent en partenariat avec 2 600 producteurs pour livrer des graines de spécialité, des graines

oléagineuses ou des légumineuses de valeur supérieure aux fournisseurs. Nous avons accordé l'accréditation à une organisation du secteur privé pour effectuer la vérification au titre du SCRS, et nous prévoyons recevoir des demandes d'accréditation d'autres organisations, ce qui entraînera de la concurrence et des plus bas prix pour l'industrie.

- Nous poursuivons la surveillance et les analyses visant la détection des résidus, des métaux lourds et des mycotoxines pour nous assurer de la salubrité du grain expédié.

- Au cours de l'exercice de 2002-2003, 6 635 wagons de producteur ont été traités en comparaison de 9 390 wagons cette année.

- Nous avons mis en œuvre un système électronique permettant aux silos primaires et de transformation de faire rapport sur la manutention du grain, et aussi aux silos primaires agréés de faire rapport sur la pesée de contrôle.

- Nous continuons d'examiner des solutions plus efficaces visant l'octroi des licences et la garantie que doivent fournir les manutentionnaires de grains.

Je vous invite à lire ce rapport pour vous renseigner davantage sur nos réalisations et sur la façon dont la CCG a continué à exécuter son mandat au cours de la dernière année.

La commissaire en chef de la Commission canadienne des grains,

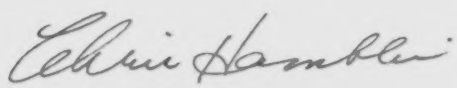

Christine Hamblin

Déclaration de la direction

Je soumets, à des fins de dépôt au Parlement, le *Rapport ministériel sur le rendement de la Commission canadienne des grains* pour l'exercice 2003-2004.

Ce document a été préparé selon les principes d'établissement de rapport et les obligations d'information énoncés dans le *Guide de préparation - Rapports ministériels sur le rendement 2003-2004* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et :

- décrit avec exactitude les plans et les priorités de l'organisme;
- est conforme aux orientations fournies dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor en ce qui a trait aux prévisions de dépenses;
- est complet et exact;
- est fondé sur les systèmes d'information et de gestion solides et sous-jacents du ministère.

La structure de déclaration sur laquelle est fondé ce rapport a été approuvée par le Conseil du Trésor et sert de base pour rendre compte des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations fournies.

Le chef de l'exploitation,

Gordon Miles

Gordon Miles

Chapitre 2 : Vue d'ensemble du ministère

Mandat

La Commission canadienne des grains (CCG) tire ses pouvoirs de la *Loi sur les grains du Canada*. Aux termes de la *Loi*, la CCG a le mandat de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grain, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention des grains au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieur et extérieur.

Vision

La vision de la CCG est d'être « un chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs. »

Description et responsabilités du Ministère

L'honorable Andy Mitchell, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, est le ministre responsable de la CCG. La CCG est dirigée par une commissaire en chef, un commissaire en chef adjoint et un commissaire, tous nommés par le gouverneur en conseil. La commissaire en chef est responsable devant le ministre. Le chef de l'exploitation relève de la commissaire en chef et coordonne les activités des divisions opérationnelles de la CCG.

La CCG se compose de la Direction, des Services à l'organisme, du Laboratoire de recherches sur les grains, des Services à l'industrie et des Finances. L'administration centrale est établie à Winnipeg, au Manitoba. Les Services à l'industrie sont divisés en cinq régions : Bayport, Est, Pacifique, Prairies et Thunder Bay. Le 31 mars 2004, la CCG comptait 652 équivalents temps plein.

La CCG peut avoir jusqu'à six commissaires adjoints, soit un poste pour chaque grande zone de production de grains au Canada. Les titulaires de ces postes sont aussi nommés par le gouverneur en conseil. La CCG compte cinq commissaires adjoints depuis le 31 mars 2004. Les commissaires adjoints se chargent d'entendre les plaintes et de répondre aux demandes de renseignements des producteurs et des membres de l'industrie, ainsi que de faire la promotion des activités de la CCG auprès des agriculteurs.

Les comités de normalisation de l'Est et de l'Ouest, constitués de producteurs et de représentants de l'industrie céréalière, ainsi que de spécialistes techniques de la CCG, sont chargés de revoir les normes relatives aux grades et de formuler des recommandations à cet égard.

Le Tribunal d'appel pour les grains reçoit des demandes d'appel des exploitants de silos primaires, terminaux et de transbordement et des expéditeurs des wagons de producteur qui sont en désaccord avec les grades attribués par les

inspecteurs de la CCG. Le président du Tribunal agit au nom de la CCG et relève de la commissaire en chef, mais il agit indépendamment du personnel d'inspection de la CCG. La CCG choisit aussi huit autres membres faisant partie de l'industrie céréalière.

Secteur d'activité, programmes et services

La CCG n'a qu'un seul secteur d'activité, c'est-à-dire un système d'assurance de la qualité du grain (SAQG) qui rehausse la mise en marché des grains dans l'intérêt des producteurs. Le SAQG garantit des expéditions de grain uniformes, fiables et répondant aux exigences des contrats en matière de qualité et de quantité. Le SAQG comprend les activités suivantes :

- Inspecter le grain en vue d'en attester la qualité, notamment tout le grain livré aux silos terminaux ou expédié de ceux-ci et tout le grain exporté depuis les silos de transbordement.
- Attribuer un grade aux échantillons de grain soumis par les producteurs et autres intervenants de l'industrie.
- Attester le poids des exportations de grain, superviser la pesée aux silos terminaux, vérifier les stocks de grains aux silos terminaux et aux silos de transbordement, inspecter les balances aux silos terminaux et aux silos de transbordement.
- Effectuer des recherches en vue de déterminer et d'expliquer les liens entre les propriétés physiques et biochimiques du grain et sa valeur à l'utilisation finale pour faire en sorte que les définitions et les tolérances établies au chapitre du système de classement correspondent aux besoins des clients en matière de qualité.
- Effectuer des recherches afin de mettre au point des méthodes rapides, efficaces, utiles et économiques pour l'évaluation de la qualité du grain en vue de les intégrer possiblement au système de classement.
- Offrir un soutien scientifique et technique aux ventes et à l'expansion du marché des grains en offrant des conseils d'ordre technique sur la qualité des grains et sur leur utilisation finale, et évaluer la qualité des lignées créées par les phytosélectionneurs pour veiller à ce qu'elles présentent les caractéristiques physiques et qualitatives nécessaires à l'enregistrement.
- Analyser et surveiller les cargaisons de grain pour garantir que le grain canadien respecte les limites internationales en matière de contaminants toxiques.
- Fournir de l'information sur la qualité des expéditions commerciales de grain, ainsi que des grains de chaque nouvelle récolte, aux négociants et aux transformateurs de grain canadien.
- Étudier les plaintes et les demandes de renseignements reçues au sujet de la qualité, de la quantité et de la salubrité du grain canadien.

De plus, la CCG réglemente l'industrie du grain pour assurer le traitement équitable des producteurs, l'intégrité des transactions sur les grains et le maintien de la qualité du grain tout au long de son cheminement dans les divers canaux de distribution. Cela comprend les tâches suivantes :

- Élaborer et édicter les normes de qualité des grains.
- Agréer les négociants en grains et les compagnies propriétaires de silos qui satisfont aux exigences.
- Vérifier les obligations des entreprises agréées envers les producteurs.
- Obtenir une garantie financière pour protéger les producteurs en cas de manquement de la part des entreprises agréées.
- Surveiller la situation financière des titulaires de licences.
- Inspecter les grains et les installations de manutention céréalière pour assurer l'absence d'infestations d'insectes.
- Recueillir et publier des statistiques sur la manutention, le stockage et le mouvement du grain.
- Attribuer des wagons aux producteurs.
- Assurer l'arbitrage des plaintes formulées par les producteurs à l'égard des transactions sur les grains.

La CCG fournit d'autres services auxquels l'industrie du grain, au Canada et à l'étranger, attache une grande valeur. En voici quelques exemples :

- Tenir à jour le Système de comptabilisation des stocks de grains (GIAS) et faciliter le cheminement de l'information pour le compte des négociants céréaliers.
- Exploiter le système d'enregistrement de Montréal dans l'Est canadien.
- Diffuser des données sur la qualité des grains.
- Offrir des cours de formation, généraux ou personnalisés, aux membres de l'industrie céréalière.
- Exécuter des fonctions en sous-traitance, par exemple, la réparation des humidimètres et l'analyse chimique du grain.
- Identifier les variétés de grain.
- Mener des consultations auprès des pays en voie de développement afin de les aider à aménager leur infrastructure de réglementation et d'assurance de la qualité des grains, leur permettant ainsi d'être davantage présent sur le marché mondial de l'agriculture et de l'agroalimentaire et d'en tirer parti.

Partenariats

La CCG fait partie intégrante du fonctionnement de l'industrie céréalière du Canada. À titre de tierce partie de réglementation et d'arbitrage neutre, la CCG travaille en partenariat avec pratiquement tous les intervenants de l'industrie, y compris d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Partenaires-clés	Domaines de collaboration
Industrie	
Producteurs et associations de producteurs Exploitants de silos et négociants en grains Transformateurs Laboratoires des universités Sélectionneurs Fabricants d'instruments Commission canadienne du blé Institut international du Canada pour le grain Institut canadien des semences Exportateurs de grains Commission ontarienne de commercialisation du blé Bourse des marchandises de Winnipeg Conseil des grains du Canada	Établissement de normes visant la qualité des grains Mise en œuvre du régime d'assurance-qualité des grains Élaboration et application des politiques et de la réglementation Échange d'information sur les marchés Expansion et soutien des marchés Recherche et transferts des technologies Vérification et certification des systèmes de préservation de l'identité de l'industrie
Organismes et ministères du portefeuille	
Agriculture et Agroalimentaire Canada Agence canadienne d'inspection des aliments Commission canadienne du lait Financement agricole Canada Conseil national des produits agricoles	Coordination Échange d'information Recherche Planification stratégique Respect des tolérances à l'échelle internationale en ce qui a trait aux contaminants toxiques dans le grain Prise en charge conjointe de l'exécution de programmes
Autres ministères (gouvernementaux)	
Commerce international Canada Statistique Canada Agence canadienne de développement international Industrie Canada Santé Canada Environnement Canada Agence des services transfrontaliers du Canada Justice Canada	Échange d'information Appui au commerce international Publication de statistiques sur les grains Expansion et soutien des marchés Inspection et certification des balances aux silos terminaux et de transbordement Réglementation des importations de grain
À l'étranger	
Département de l'Agriculture des É.-U. (inspection des grains, administration des établissements d'emballage et des parcs à bestiaux) Office japonais de l'alimentation Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth, Australie Administration du grain, Chine Bureau des grains du Jilin, Chine Université d'économie de Nankin, Chine Ministère de l'Agriculture et des Greniers à céréales, Paraguay Commission des exportations de céréales et d'oléagineux, Paraguay Fédération des coopératives de production, Paraguay	Prise en charge conjointe du régime d'assurance-qualité Appui au commerce international Recherche Technologie Formation

Institut national des enquêtes agronomiques, Uruguay Coopérative centrale des grains, Uruguay Département de la coordination de la mise en œuvre de la politique agraire du Secrétariat du conseil des ministres, Ukraine Association des grains de l'Ukraine Association nationale du commerce de l'Ukraine L'institut expérimental de la céréaliculture (Istituto Sperimentale per la Cerealicoltura) Rome	

Défis

Voici les principaux défis auxquels la CCG a dû faire face l'an dernier et ceux qu'elle continue d'affronter :

Pressions exercées sur le système de classement visuel canadien

Le système canadien de distinction visuelle des grains (DVG) permet de séparer rapidement et efficacement le blé en classes de qualité selon son apparence. Même si le système de distinction visuelle des grains a donné au Canada un avantage concurrentiel dont il a tiré parti au fil des ans, des pressions sont exercées pour que soit abandonnée la ségrégation du blé fondée sur cette méthode :

- Il existe une demande croissante pour de nouvelles variétés se démarquant par leurs caractéristiques agronomiques, leur résistance aux maladies, et leurs propriétés de transformation adaptées aux besoins liés à la consommation humaine, à l'alimentation du bétail et aux utilisations industrielles (p. ex. : la production d'éthanol). Les exigences liées à la DVG constituent une entrave à la mise au point et à la manutention de ces nouvelles variétés.

- Il arrive que des variétés de blé non enregistrées et non distinguables visuellement soient cultivées au Canada lorsque ces variétés offrent des avantages sur le plan agronomique, tel qu'un rendement supérieur. Les variétés non enregistrées présentent une difficulté particulière, car la DVG ne permet pas à elle seule de déceler leur présence. Les variétés non enregistrées dépourvues de traits visuels distinctifs pourraient compromettre la qualité des expéditions de blé canadien si elles étaient déclarées de manière inexacte comme des variétés enregistrées. Ce problème est particulièrement préoccupant dans le cas des principaux blés meuniers de l'Ouest canadien, soit le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) et le blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD).

- Les acheteurs de grain canadien deviennent de plus en plus avertis et sensibles à la qualité. Ils demandent une gamme plus vaste de caractéristiques de qualité. Afin de rehausser le système traditionnel d'inspection visuelle du grain, il faut mettre au point des méthodes instrumentales plus rapides, plus souples et plus précises pour analyser les caractéristiques qualitatives propres au grain donné et attester la qualité et la salubrité du grain.

- Il faut également mettre au point des instruments d'analyse efficaces pour déterminer les paramètres de qualité et attester la qualité et la salubrité des variétés de grain non distinguables visuellement qui ont été mises au point à des fins autres que meunières, c'est-à-dire d'alimentation animale, pharmaceutiques, énergétiques et industrielles. Il est essentiel d'être en mesure de séparer efficacement ces variétés de celles destinées à l'approvisionnement alimentaire.

La CCG a mené de vastes consultations auprès des représentants de l'industrie pour mettre en œuvre un système de classement non axé sur le classement visuel. Bien que les éléments d'un tel système semblent prometteurs, la décision de s'éloigner d'un système de distinction visuelle des grains présente certains défis en ce moment. Le rapport final de la CCG sur cette initiative a été produit en décembre 2003.
(http://www.grainscanada.gc.ca/Pubs/committee_reports/ved/ved_report-f.pdf)
(http://www.grainscanada.gc.ca/Pubs/committee_reports/ved/ved_report-f.htm)

Développement de grains génétiquement modifiés

Le Canada doit se pencher sur les défis de commercialisation que posent les grains génétiquement modifiés. En raison des préoccupations croissantes des consommateurs, de nombreux pays établissent des critères d'étiquetage et de traçabilité à l'égard des produits génétiquement modifiés. Si le Canada désire conserver sa part du marché international et respecter les exigences du Protocole sur la biosécurité, il se doit d'être capable de séparer les variétés génétiquement modifiées de celles qui ne le sont pas.

La capacité de séparer les grains génétiquement modifiés de ceux qui ne le sont pas avantage aussi les exportateurs canadiens de produits alimentaires, car on exige de plus en plus que ces produits soient étiquetés.

Les variétés génétiquement modifiées n'étant pas toujours distinguables visuellement des autres variétés, les pressions sur le système de classement visuel et le besoin de trouver d'autres méthodes de ségrégation s'intensifient.

Changements structurels de l'industrie céréalière au Canada

Les changements structurels observés dans l'industrie céréalière canadienne ont une incidence sur l'assiette du revenu de la CCG. Les livraisons moyennes de

grain aux terminaux portuaires ont chuté pour atteindre les niveaux du début des années 1990. Les volumes de grain ont été très touchés par les sécheresses de 2001-2002 et de 2002-2003, mais on a constaté un retour à des moyennes plus près de la normale en 2003-2004. Par la suite, la CCG a subi des répercussions financières négatives car la plupart de ses recettes proviennent des droits imposés pour l'inspection et la pesée du grain exporté depuis les silos terminaux et de transbordement.

Le nombre de silos de collecte et leur capacité de stockage continue de changer considérablement. Depuis le début des années 1960, le nombre de silos de collecte est passé de plus de 5 000 à moins de 500 dans l'Ouest canadien. Au cours de la même période, la capacité de stockage moyenne est passée d'environ 2 000 tonnes à plus de 10 000 tonnes, et même à plus de 100 000 tonnes dans certains cas.

Ces changements ont entraîné une demande accrue d'évaluations de la qualité devant être effectuées aussi tôt que possible dans le cadre du système de manutention des grains.

Les changements structurels soulèvent toujours la nécessité pour la CCG d'agir en tant que tierce partie et d'attester la qualité du grain lorsqu'il arrive aux silos terminaux. De plus en plus, les compagnies céréalières acheminent le grain vers leurs propres installations terminales ou bien elles ont des contrats d'exploitation avec les silos terminaux. Étant donné que la qualité des exportations est garantie par l'inspection et la certification du grain par la CCG au moment de son chargement sur les navires, les droits imputés pour l'inspection d'arrivage obligatoire pourraient s'avérer un coût superflu pour l'industrie.

Préoccupations accrues des consommateurs à l'égard de l'assurance de la qualité du grain

Les acheteurs de grains canadiens exigent de plus en plus l'exécution d'analyses rigoureuses et rapides pour dépister les résidus chimiques et les éléments traces dans les cargaisons, ce qui augmente l'importance de la recherche visant l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyses ou l'adaptation des méthodes actuelles. La CCG a aussi démontré la nécessité de poursuivre les analyses microbiennes et bactériologiques et d'étendre cette capacité aux constituants chimiques.

Afin d'assurer la salubrité du grain au pays, nous devons examiner le partage et le chevauchement des responsabilités avec des organismes comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Environnement Canada (EC) et Santé Canada (SC).

Adoption d'une approche plus intégrée à la manutention du grain et questions connexes

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont signé le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) dans le but d'établir un cadre intégré et exhaustif pour améliorer la rentabilité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La CCG a intégré les principaux éléments du CSA à ses plans et à ses priorités.

Les grains canadiens jouissent de la notoriété de la marque Canada sur les marchés clés et la CCG est un des collaborateurs principaux permettant l'établissement de cette marque distinctive.

Toutefois, les marchés sont en évolution et la concurrence s'intensifie. La CCG doit relever le défi de s'adapter à la demande actuelle des marchés intérieurs et internationaux, et de l'exploiter.

Augmentation de la consommation intérieure et de la production à valeur ajoutée

La tendance de délaisser l'exportation de grains à l'état brut et au profit de la consommation intérieure et des processus de production à valeur ajoutée se poursuit. Il est nécessaire de demeurer concurrentiel sur les marchés d'exportation tout en tenant compte de la hausse prévue de l'utilisation des grains en alimentation animale, et à des fins énergétiques, industrielles et pharmaceutiques. À cette fin, il faudra modifier les systèmes de ségrégation pour garantir la qualité du grain et pour séparer les produits non destinés à la consommation humaine des denrées alimentaires

Enjeux commerciaux

Un groupe d'experts de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a rendu une décision concernant les politiques du Canada en matière de grains non canadiens. L'élaboration d'une stratégie fédérale visant le respect des exigences de l'OMC s'est avérée cruciale pour l'année 2003-2004. Par le passé, la CCG a participé à cette initiative et elle prévoit poursuivre en ce sens en 2004-2005.

Chapitre 3 : Rendement du ministère selon les objectifs stratégiques

Les plans et les priorités de la CCG sont fondés sur les quatre résultats stratégiques suivants :

1. un système de classement et d'inspection qui tient compte de l'évolution des besoins des marchés céréaliers;
2. des transactions sur les grains équitables et transparentes;
3. la défense des droits des producteurs;
4. la saine gestion de l'organisme.

La CCG a établi plusieurs résultats prévus pour chacun des résultats stratégiques dans son *Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004*, afin d'en montrer l'importance. Les réalisations de la CCG pour chacun des résultats prévus durant l'exercice 2003-2004 sont expliqués plus bas.

Résultat stratégique n° 1 : Un système de classement et d'inspection qui tient compte de l'évolution des besoins des marchés céréaliers

Les questions les plus décisives que devra aborder la CCG sont les suivantes : l'enregistrement de nouvelles variétés de grains qui ne peuvent être identifiées visuellement, la production de variétés de blé canadien non enregistrées et non distinguables visuellement, le développement de grains modifiés génétiquement et d'autres pressions exercées sur le système de classement visuel. Il est important que le système de classement et les services de la CCG soient adaptés aux besoins d'utilisation finale des acheteurs de grain canadien et aux changements structurels de l'industrie céréalière. Tout en répondant à ces changements et à d'autres, la CCG doit conserver la méthode de distinction visuelle des grains jusqu'à ce qu'elle puisse la remplacer par une autre méthode de séparation des grains pouvant être utilisée par l'industrie.

Pour mesurer son succès à l'égard de ce résultat stratégique, la CCG utilise les outils suivants :

- Suivi de la satisfaction des acheteurs en ce qui a trait à la qualité du grain canadien par le biais des commentaires que reçoivent régulièrement les scientifiques et les experts techniques de la CCG des acheteurs et des fabricants canadiens ou des clients de l'étranger.
- Suivi des plaintes relatives aux cargaisons;
- Exécution d'un programme de surveillance de la qualité des cargaisons.

La CCG a participé à deux missions au Japon en 2003-2004 pour discuter de la qualité de la récolte de blé et de blé dur du Canada en 2003. Pendant ces missions, les acheteurs ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits de la qualité

globale de ces récoltes, de l'uniformité de la qualité élevée des grains de même grade et de la faible teneur en eau. Les meuniers et les fabricants japonais ont signalé que le blé génétiquement modifié serait inacceptable aux yeux des consommateurs du pays et qu'il pourrait compromettre les exportations canadiennes vers le Japon s'il était mis en circulation. Les acheteurs japonais ont aussi fait part à la CCG des nouvelles mesures législatives de leur pays en matière de résidus chimiques.

L'année dernière, la CCG a attesté la qualité et la quantité de 963 cargaisons et a enquêté sur les plaintes des acheteurs concernant 36 de ces cargaisons. Après une enquête approfondie du processus de chargement, y compris l'analyse des échantillons des cargaisons et de la documentation relative au chargement des navires, l'inspecteur en chef des grains ou le chef de la pesée de la CCG a conclu que les plaintes n'étaient pas fondées.

Au titre de son programme de surveillance national de la qualité, la CCG effectue la vérification de conformité pour surveiller la mise en application des procédures d'évaluation de la qualité et des instructions. Au cours de 2003-2004, l'unité a refait l'analyse de 3 194 échantillons prélevés à intervalles prédéterminés pendant le chargement des navires, et 6 878 échantillons ont été prélevés des échantillons soumis par des producteurs ou des compagnies céréalières, et aussi des wagons et des camions déchargés aux silos terminaux et de transbordement. En ce qui a trait à la qualité, ce programme de surveillance permet à la CCG d'assurer l'uniformité d'un inspecteur à l'autre, et d'une région à l'autre.

Exercice	Dépenses (en millions de dollars)			
	Prévues		Réelles	
	en millions $	ETP	en millions $	ETP
2003-2004	47 420 593	515	43 527 386	484

Résultat prévu : Un système d'assurance-qualité qui peut traiter les variétés non distinguables visuellement et qui tient compte de la nécessité de séparer les grains et oléagineux génétiquement modifiés.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Élaborer des plans, en consultation avec les sélectionneurs, les producteurs et les membres de l'industrie de la manutention du grain, afin que le régime d'assurance de la qualité repose moins sur le classement visuel, en instaurant possiblement un système de déclaration d'admissibilité de la variété.	• À la suite des consultations menées en 2003-2004 sur la déclaration d'admissibilité de la variété (DAV), la CCG a effectué une étude indépendante de faisabilité opérationnelle et une analyse coût-avantage. La CCG a conclu que les avantages potentiels découlant d'un régime DAV autorisé n'étaient pas suffisant pour justifier sa mise en œuvre, et elle a préparé un rapport détaillé à l'intention des intervenants à ce sujet. (http://grainscanada.gc.ca/pubs/committee_reports/ved/ved_report-f.htm) • Pour continuer à pallier les problèmes que le régime DAV devait résoudre (p. ex. : les variétés non enregistrées et non distinguables visuellement et les contraintes du régime DVG à l'endroit de la mise au point de blés non meuniers, tels que les blés fourragers à rendement élevé) la CCG a proposé une Stratégie d'assurance-qualité pour le blé composée de trois éléments : 1. La mise au point d'une technologie rapide et économique pour l'identification des variétés; 2. La surveillance accrue, par la CCG, des expéditions par wagon et par navire des variétés de blé non enregistrées; 3. L'élaboration d'une proposition visant le remaniement des classes de blé de l'Ouest canadien, afin de permettre la mise au point des variétés de blé non meunier, comme les variétés fourragères à haut rendement.
Élaborer une méthode d'analyse pour le suivi des cargaisons afin de garantir l'identité des grains expédiés par le biais des systèmes de ségrégation et de veiller à ce que les expéditions en vrac ne soient pas contaminées par des variétés non distinguables visuellement.	• Toutes les cargaisons de blé roux de printemps de l'Ouest canadien et les wagons faisant l'objet de surveillance ont été échantillonnés de façon aléatoire pour détecter la présence de variétés non distinguables visuellement. (http://grainscanada.gc.ca/pubs/committee_reports/ved/ved_append_c-f.htm)
Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes d'identification des grains et des oléagineux génétiquement modifiés.	• Trois trousses d'analyse commerciale pour l'identification des variétés à l'aide de méthodes basées sur l'ADN visant la détection du soja résistant au glyphosate ont été analysées par le Laboratoire de recherches sur les grains (LRG). • Le LRG a participé et a bien réussi aux épreuves de rendement visant la détection des quantités de soja résistant au glyphosate menées par l'American Association of Cereal Chemists et l'Administration de l'inspection des grains, des établissements d'emballage et des parcs à bestiaux. http://grainscanada.gc.ca/prodser/labtesting/rrsoybeans-f.htm).

	• La CCG a modifié l'Accord de transfert sur le matériel avec la société Monsanto pour faciliter le transfert au LRG de la méthode de détection du blé résistant au glyphosate (Roundup Ready®) ou de la méthode axée sur le polymorphisme d'un nucléotide simple et des éléments de documentation, pour qu'il en fasse l'analyse. Ce projet a pris fin lorsque la société Monsanto a annoncé qu'elle ne poursuivait plus l'enregistrement du blé résistant au glyphosate.
Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes d'identification des variétés en fonction de l'ADN et de la teneur en protéines.	• Le LRG poursuit la mise à jour continue des bases de données et des catalogues de référence sur les protéines et l'identification au moyen de l'empreinte génétique, lesquels comprennent environ 800 variétés, dans le but de pouvoir détecter toutes les variétés faisant partie des cargaisons de blé et d'orge du Canada pour en assurer la pureté variétale. • Un article sur le système à base de microsatellites pour l'identification des variétés de blé dur canadien a été publié dans le journal scientifique international *Theoretical and Applied Genetics*, le 18 février 2004 (la publication électronique a été diffusée avant la version imprimée). La recherché a été initiée pour que le système à base de microsatellite puisse inclure l'identification des variétés d'autres classes de blé. (http://grainscanada.gc.ca/grl/plant_molecular_bio/plant_molecular_bio-f.htm) • La chromatographie en phase liquide, méthode d'analyse quantitative rapide à rendement élevé, a été élaborée pour détecter la présence de la variété non enregistrée Alsen dans les cargaisons expédiées par wagon et par navire, pour faire en sorte que les seuils de tolérance à l'endroit du blé roux de printemps de l'Ouest canadien soient respectés. (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/dna-f.htm)
Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes d'évaluation des critères de classement et de la qualité d'utilisation finale à l'aide de la spectroscopie dans le proche infrarouge, de l'imagerie numérique et d'autres instruments.	• La section des appareils d'assurance de la qualité des grains du LRG a été réorganisée pour permettre aux personnes dotées des connaissances appropriées de travailler ensemble dans ce domaine de recherche. La réingénierie de l'orientation et des programmes de cette unité est en voie d'exécution. • Des appareils de tamisage devant être utilisés pour les légumineuses ont été intégrés aux logiciels de classement automatisés de l'instrument TrueGrade. L'information relative à ces appareils a été transmise à l'industrie canadienne. • De concert avec l'institut expérimental de la recherche sur les céréales (Istituto Sperimentale per la Cerealicoltura) à Rome, le LRG continue d'élaborer des méthodes visant l'analyse objective des caractéristiques physiques du blé dur liées à la qualité meunière. • Une nouvelle méthode pour l'analyse des grains vitreux et des points noirs a été élaborée. Elle est maintenant mise à l'épreuve en laboratoire en vue de son intégration au système d'évaluation de la qualité.

Continuer la recherche collective à financement conjoint pour mettre au point et valider des méthodes d'analyse automatisée de la qualité. Lorsque ces méthodes seront validées, elles seront transmises à l'industrie où elles appuieront et amélioreront l'efficacité globale des systèmes de classement, de manutention, de ségrégation et de préservation de l'identité du grain.	• Le projet d'analyse de la viscosité du blé à l'aide de l'analyseur Rapid Visco (RVA) a pris fin en mars 2003. Les formules d'étalonnage seront diffusées à l'industrie. http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/rva-f.htm • Le projet de RVA pour l'orge brassicole est toujours en voie d'exécution. Il devrait prendre fin au mois d'octobre 2004. Les résultats seront diffusés à l'industrie par la suite. http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2003/2003-05-20-f.htm • La CCG a lancé quatre initiatives financées par le Cadre stratégique pour l'agriculture : o la référenciation des bactéries; o la référenciation du fusarium et des fusariotoxines; o l'optimisation et la validation des méthodes de détection du blé résistant au glyphosate; o l'étude de base des ochratoxines. • Le projet d'identification de la variété pour établir l'empreinte génétique des variétés d'orge et de blé canadiennes à l'aide de méthodes basées sur l'ADN afin de trouver de nouvelles méthodes d'identification et de ségrégation au sein de l'industrie céréalière canadienne a pris fin en septembre 2003. Les résultats du projet seront diffusés à l'industrie.

Résultat prévu : Des activités qui favorisent la biodiversité, accroissent la connaissance des rapports entre l'agriculture et l'environnement et appuient l'élaboration et l'évaluation de pratiques de production agricole et de gestion bénéfiques.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Continuer de conseiller le gouvernement et l'industrie sur les répercussions potentielles du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques négocié dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité.	• En tant que membre du comité de biotechnologie du Conseil des grains du Canada, qui fait partie de la Coalition internationale du commerce des céréales, la CCG a participé à l'élaboration du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques. • La CCG a pris part à un comité qui conseille les sous-ministres délégués et adjoints d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur divers aspects du protocole sur la biosécurité.
Sur demande, fournir des services d'échantillonnage et d'analyse et des conseils connexes à l'industrie céréalière du Canada afin qu'elle puisse satisfaire aux exigences du Protocole sur la biosécurité, si on le demande.	• En tant que membre du comité de biotechnologie du Conseil des grains du Canada, la CCG a fait savoir son point de vue sur des questions potentielles relatives à l'échantillonnage et à l'analyse visant la détection d'organismes génétiquement modifiés. • La CCG a fourni des suggestions à la Direction des politiques du commerce international d'AAC à l'égard des questions potentielles en matière d'échantillonnage et d'analyse visant la détection d'organismes génétiquement modifiés.

Participer à la mise en œuvre du traité si le Canada le ratifie ou aider le Canada à répondre aux besoins des pays qui respectent les exigences du Protocole sur la biosécurité lorsque celui-ci entrera en vigueur.	• Le Canada a signé le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques mais ne l'a pas ratifié; toutefois, les exportateurs ont demandé à la CCG de prêter concours afin de répondre aux exigences des importateurs à l'endroit de la biosécurité.
Mener des analyses continues sur la teneur en graines de mauvaises herbes des échantillons de l'enquête sur la récolte et de ceux prélevés des cargaisons destinées à l'exportation.	• Avec la réduction des ressources humaines, seul un nombre limité d'analyses d'échantillons a pu être effectué. Par conséquent, un plus petit nombre d'échantillons de chaque grade a été analysé pour le sondage ciblé de 2003-2004 Pour la deuxième année du cycle, les cultures ciblées étaient : le blé tendre, l'orge, le soja et le canola. L'enquête a été effectuée en tenant compte des cultures dont le cycle de rotation était de trois ans; nous examinerons cet aspect pour les années à venir compte tenu du niveau actuel d'effectifs. • Les échantillons de canola prélevés au cours de l'enquête sur la récolte ont été analysés pour en déterminer les différentes espèces et les graines de moutarde du type canola. La trousse d'identification des semences de cultures a été maintenue et des éléments y ont été ajoutés, le cas échéant. • L'information recueillie à la suite des enquêtes a permis de produire 41 nouveaux rapports qui serviront à produire des lettres d'assurance de la qualité. • Le LRG a identifié officiellement 40 différentes semences officielles pour le compte des Services à l'industrie de la CCG à des fins d'inspection. En outre, il a participé directement et à plusieurs reprises à l'identification des semences pour le compte des inspecteurs de Winnipeg. • Le LRG a photographié des graines ayant été identifiées et validées. La collection de diapositives de grains est utilisée par les employés et clients de la CCG dans le cadre de l'échange d'informations. Aussi, les graines détruites ont été photographiées à des fins de documentation. Plus de 30 prêts de la collection photographique ont été réalisés. • La LRG a effectué une étude sur le progéniteur sauvage du blé commun et sur la possibilité de l'inclure dans les exportations de céréales du pays. Cette initiative a été réalisée avec le concours de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. (http://grainscanada.gc.ca/grl/image_analysis/image_analysis-f.htm)
Relever et consigner les niveaux de métaux lourds et d'autres éléments dans des cultures sensibles comme le blé dur et le lin.	• Des enquêtes sur les nouvelles récoltes pour la campagne de 2003 visant à détecter les éléments traces ont été effectuées pour le blé dur, le lin, la moutarde et le soja, soit des cultures susceptibles d'assimiler le cadmium. Une carte indiquant où se trouve le cadmium a été élaborée pour la culture de lin fondée sur les cultures des années 1992 à 2000. La carte a été transmise au Conseil canadien du lin, qui devra la diffuser aux producteurs de lin et aux négociants comme ressource pour les aider à l'égard de la prise de

	décisions et du choix de fournisseurs. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grain_safety/grain_safety-f.htm)

Résultat prévu : Réagir à l'ajout d'une filière à valeur ajoutée dans la production, la manutention et la commercialisation de cultures commerciales afin de satisfaire à des critères particuliers de qualité d'utilisation finale.

Continuer d'offrir des services de vérification selon la norme de ségrégation établie par la Canadian Soybean Export Association.	• Au titre de l'entente entre la CCG et la Canadian Soybean Export Association, la CCG a effectué des vérifications à sept de ses installations membre en 2003. Ce service est maintenant intégré à la nouvelle norme du Système canadien de reconnaissance de la ségrégation et, par conséquent, la CCG n'offrira plus des services de vérification. (http://grainscanada.gc.ca/prodser/ciprs/csea_standard1-f.asp)
En partenariat avec l'Institut canadien des semences, élaborer un système canadien de reconnaissance de ségrégation.	• Le Système canadien de reconnaissance de la ségrégation a été lancé comme projet pilote en juin 2003. Une étude pilote a été réalisée au cours de l'hiver 2003-2004 auprès de 23 compagnies céréalières avec le concours d'un vérificateur. Les résultats de l'étude permettront la mise en œuvre intégrale du programme au cours de l'exercice de 2003-2004. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2004/2004-02-19-f.txt) (http://grainscanada.gc.ca/pubs/brochures/ip_recognition/ip_recognition04-f.htm)

Résultat prévu : La CCG offre des services dans les régions où il y a une demande accrue.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Élaborer des méthodes reconnues à l'échelle internationale pour l'évaluation de la qualité des légumineuses en collaboration avec des chercheurs canadiens, australiens, européens et américains.	• En collaboration avec les chercheurs canadiens, américains et australiens, le Laboratoire de recherches sur les grains joue un rôle prépondérant dans l'élaboration de méthodes analytiques de la teneur en eau et en protéines, de l'absorption d'eau, de la cuisson et du décorticage des légumineuses. • Une méthode pour déterminer la teneur en eau des légumineuses mise au point au LRG a été approuvée par la American Association of Cereal Chemists (AACC) comme méthode de référence normalisée. • Le cuiseur Mattson, utilisé pour mesurer le temps de cuisson des légumineuses, a été automatisé au LRG. L'appareil permet d'observer objectivement le temps de cuisson des légumineuses. La technologie mise au point pour l'automatisation du cuiseur Mattson a été transmise à l'industrie des légumineuses. • Un projet sur l'élaboration d'une méthode axée sur les caractéristiques de décorticage des lentilles est en voie d'exécution. • Un projet de norme internationale pour déterminer la teneur en protéines des légumineuses a été soumis à l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

	• Les résultats initiaux visant une méthode permettant de déterminer la capacité d'absorption de l'eau des légumineuses ont été présentés à la réunion annuelle de 2003 d'AAC. Une étude conjointe officielle sur cette méthode a été approuvée pour l'été de 2004. • En collaboration avec Pulse Canada, le LRG a établi une base de données compositionnelle sur les cultures canadiennes de légumineuses (pois, lentilles, pois chiches et haricots blancs). Pulse Canada a affiché la base de données sur son site Web, laquelle comprend les caractéristiques chimiques et nutritives des cultures canadiennes de légumineuses. • Le LRG a effectué une analyse exhaustive des éléments nutritionnels des légumineuses. L'étude était axée, entre autres, sur les protéines, l'amidon, les gras, le profil des acides gras et des acides aminés, et les vitamines. • Le LRG a joué un rôle de dirigeant au sein du comité technique sur les légumineuses d'AAC (Pulse/Legume Technical Committee) en prenant part aux rencontres et au travail du comité de la qualité du conseil de Pulse Canada. Pulse Canada consulte régulièrement le LRG à mesure que ses programmes sont établis. (http://grainscanada.gc.ca/quality/methods/oilseedmethods-f.htm)
Accroître l'analyse de la qualité pour étendre la portée de l'homologation par la CCG afin de répondre aux besoins des marchés à créneaux nouveaux et spécialisés.	• La CCG a mené un nombre important de recherches et d'analyses à l'aide de nouveaux appareils pour déterminer les caractéristiques de qualité telles que l'indice de chute, l'analyse d'images d'appareils pour évaluer objectivement les caractéristiques visuelles des grains, le temps de cuisson des légumineuses et les caractéristiques de l'orge et du lin qui les rendent propre à la consommation.
Répondre aux exigences croissantes de l'industrie en ce qui a trait à des analyses constantes et exactes en donnant accès aux analyses courantes par l'entremise des bureaux régionaux et des centres de services.	• La LRG a examiné la méthode RVA pour déterminer objectivement l'indice de chute afin de déterminer si elle était meilleure que la méthode d'évaluation des dommages causés par le germination. • L'unité de l'analyse d'images du LRG a terminé l'analyse de la couleur et de la taille des lentilles à l'aide de l'appareil TrueGrade, et elle s'emploie à adapter cette technologie à d'autres cultures de légumineuses. • Le LRG a offert un test de détection d'organismes génétiquement modifiés par l'entremise de la technique de dosage immunoenzymatique pour les cargaisons expédiées vers l'Europe afin de satisfaire aux exigences des acheteurs. (http://grainscanada.gc.ca/grl/image_analysis/image_analysis-f.htm) (http://grainscanada.gc.ca/prodser/labtesting/rrsoybeans-f.htm)

Résultat prévu : Réagir rapidement et avec souplesse lorsqu'une crise survient.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Se tenir prêt à réagir à des menaces imprévisibles pouvant porter atteinte à la qualité et à la salubrité du grain canadien.	• En ce qui a trait au fonctionnement de la CCG, des plans de continuité des opérations sont en voie d'élaboration. • La CCG s'est dotée d'un spectromètre d'absorption atomique à plusieurs éléments pour remplacer celui à élément simple. Cet appareil permet à la CCG d'accroître sa capacité de mesurer les éléments traces dans le grain. • La CCG continue de mettre au point et d'améliorer des méthodes de détection des résidus de pesticides et des mycotoxines afin d'élargir sa capacité d'analyse et d'améliorer certains éléments tels que la capacité de traitement des échantillons et la limite de quantification (LQ). Cinq nouveaux éléments ont été rajoutés au cours de 2003-2004 et des étapes ont été entreprises pour améliorer la LQ de la méthode de la chromatographie en phase gazeuse et de la spectrométrie de masse pour détecter la présence des tricothécènes du fusarium en anticipation des normes plus rigoureuses à l'échelle mondiale. • En collaboration avec le Conseil des grains du Canada, le LRG a lancé une étude de base sur les contaminants microbiens du blé a été lancée.

Résultat prévu : Contrôler et détecter les microbes, les oligo-éléments, les résidus de pesticides, les mycotoxines et les champignons afin de veiller à ce que les expéditions de grains canadiens respectent les seuils de tolérance les plus stricts au niveau international en ce qui a trait à la salubrité des aliments.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Mener des recherches et élaborer des méthodes qui permettent d'assurer la salubrité des grains.	• Suivant l'élaboration d'une méthode d'analyse fondée sur la chromatographie en phase liquide (CPL) afin de déterminer la teneur en moniliformine des grains, la CCG a élargi ses activités de surveillance de la salubrité des grains pour inclure le dépistage des moniliformines dans les cargaisons expédiées au cours de la campagne 2002-2003. • Une initiative financée par le Cadre stratégique pour l'agriculture a été lancée pour étudier les niveaux de base de l'ochratoxine A (OTA) dans les cargaisons de blé roux de printemps de l'Ouest canadien, de blé dur ambré de l'Ouest canadien et de blé roux de printemps Canada Prairie afin de réaliser des progrès relativement à la gestion des niveaux d'OTA d'expéditions destinées à l'exportation. • Dans le cadre du programme de surveillance de cargaison pour la salubrité des grains, un total de 222 résidus de pesticides, de mycotoxines et d'éléments traces ont été repérés. En comparaison de la campagne de 2001-2002, on constate une augmentation de sept éléments. Étant donné l'importance grandissante des cultures de légumineuses, la

	portée de l'enquête de 2002-2003 a été élargie pour inclure les pois chiches et un programme de contrôle qui comprend aussi les lentilles.
Évaluer le recours à des analyses rapides pour accroître l'efficacité, réduire les coûts et améliorer les capacités d'analyse de la CCG.	• Une étude a été effectuée sur le rendement d'une trousse technique de dosage immunoenzymatique pour mesurer les niveaux d'ochratoxine A (OTA) dans le grain et pour valider la mise en application de cette méthode par la CCG en offrant ce service de dépistage des OTA à l'industrie céréalière. Cette trousse d'épreuve permet d'obtenir des résultats plus rapidement en comparaison des méthodes d'analyse fondées sur la chromatographie en phase liquide (CPL). Par conséquent, elle est plus pratique dans les cas où la CCG doit attester la qualité des cargaisons dans des délais serrés.

Résultat prévu : Mesures pour assurer la salubrité des grains au pays

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Mener des recherches et élaborer des méthodes qui permettent d'assurer la salubrité des grains.	• Une initiative financée par le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) a été réalisée pour déterminer la fréquence et la distribution des espèces de fusarium, et la présence et les niveaux de concentration des toxines de fusarium dans le blé roux de printemps de l'Ouest (CWRS) et le blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD) cultivé en 2002, selon les districts agricoles. • Une initiative financée par le CSA a été lancée pour étudier les niveaux de base de l'ochratoxine A dans des lots de CWRS et de CWAD expédiés par wagon, et de blé roux de printemps Canada Prairie (CPSR), afin de réaliser des progrès en matière de gestion des niveaux d'OTA des livraisons intérieures. • À l'appui du programme de recherche sur la salubrité des aliments post-ferme (Post-Farm Food Safety Program) du Conseil des grains du Canada, la CCG a participé à une l'étude des niveaux de base du désoxynivalénol (DON) de l'ochratoxine A, de la citrinine et de bactéries dans le blé canadien. • De concours avec l'Université du Manitoba, la CCG a participé à un projet de recherche financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) sur les liens entre la météo et la brûlure de l'épi causée par le fusarium et la salubrité du blé, et à l'élaboration d'un modèle de prévision axé sur la météo. La CCG a analysé le niveau de mycotoxines des échantillons prélevés au cours de la campagne 2003. • À la suite de l'élaboration d'une méthode d'analyse fondée sur la chromatographie en phase liquide (CPL) afin de déterminer simultanément la présence de la citrinine et de l'ochratoxine A, la CCG a initié et réalisé une enquête des échantillons prélevés des cultures de blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD) pour la campagne de 2003.

Évaluer le recours à des analyses rapides pour accroître l'efficacité, réduire les coûts et améliorer les capacités d'analyse de la CCG.	• Le Laboratoire de recherches sur les grains a analysé une trousse commerciale axée sur la méthode de réaction en chaîne de la polymérase (PCR) pour détecter la présence du fusarium dans les cultures de grain du Canada et pour établir sa propre méthode de détection. Le LRG a réussi à établir une méthode de détermination qualitative des espèces toxicogéniques ainsi que d'autres types communs qui contaminent le grain canadien. Il a validé cette méthode en la comparant avec bon nombre d'isolats fongiques recueillis de partout au Canada. La méthode PCR est plus rapide et moins coûteuse que les méthodes traditionnelles de cultures sur plaques. (http://grainscanada.gc.ca/grl/plant_molecular_bio/plant_molecular_bio-f.htm)
Travailler avec l'Association canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et d'autres ministères afin de veiller à ce qu'il n'y ait aucune lacune au chapitre de la salubrité des grains au pays.	• La CCG a clarifié son rôle relativement à l'assurance de la salubrité des grains auprès d'autres agences et ministères gouvernementaux et elle continue de travailler pour refermer les écarts à l'endroit de la salubrité du grain.

Résultat prévu : Approche plus intégrée à la manutention du grain et aux questions connexes.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Travailler avec l' ACIA, SC et l'ARC afin d'examiner les secteurs de responsabilités communs pour en assurer la rentabilité et l'intégralité.	• Des consultations initiales ont eu lieu avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada à l'endroit de la détection des organismes génétiquement modifiés et de l'identification de la variété. • La CCG a transmis la méthode d'identification basée sur l'ADN des variétés de blé à l'ACIA pour qu'elle puisse satisfaire aux exigences au titre de la *Loi sur les semences*.
Instaurer un guichet unique lorsque cela est possible.	• La CCG a revu la prestation de services des membres du portefeuille d'AAC pour identifier les chevauchements et les économies potentiels.
Éliminer les lacunes et les recoupements dans les programmes de laboratoire de la CCG et de l'Institut international du Canada pour le grain.	• Des rencontres ont eu lieu régulièrement avec l'Institut international du Canada pour le grain (IICG) pour discuter des activités de recherches des deux parties. L'IICG a entrepris de faire plus de travail axé sur le service à la clientèle pour le compte de la Commission canadienne du blé. • Grâce à une initiative conjointe de la CCG et de l'IICG, un scientifique qui mène des recherches sur les animaux et qui se spécialise dans la qualité de l'alimentation animale a été embauché.

Résultat prévu : Réputation internationale accrue et reconnaissance à titre d'organisme impartial d'assurance de la qualité de calibre mondial.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Obtenir l'homologation ISO 9002 pour les Services à l'organisme et étudier l'homologation ISO 17025 pour les activités en laboratoire.	• Des plans préliminaires ont été élaborés pour obtenir l'homologation ISO 9002 des Services à l'organisme, mais sa mise en œuvre a été reportée. • On a examiné la possibilité d'obtenir l'homologation ISO 17025 pour les activités du LRG. Sa mise en œuvre a également été reportée.

Résultat prévu : Établir des normes pour les grains afin de répondre aux besoins changeants de l'industrie.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Élaborer, modifier et établir des normes de qualité pour le grain en partenariat avec l'industrie céréalière dans le cadre des réunions des comités de normalisation des grains de l'Ouest et de l'Est.	• Les normes de qualité pour le grain et les lignes directrices basées sur les recommandations des comités de normalisation de l'Ouest et de l'Est ont été établies. • Le Comité de normalisation de l'Ouest a discuté des faits saillants de la qualité de la récolte en 2003 lors de la réunion d'automne. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2003/2003-11-04-f.htm)
Faire connaître les caractéristiques d'utilisation finale pour favoriser la diversification de l'utilisation finale du grain (p. ex. éthanol).	• On a rencontré les groupes du secteur pour discuter de la production et de la commercialisation de la graine de lin de qualité alimentaire. Des rencontres sont prévues pour déterminer les exigences en matière de la structure des grades et le rôle de la CCG au sein de l'industrie. • Le LRG a effectué une analyse exhaustive des éléments nutritifs des légumineuses. Entre autres, les constituants analysés sont : les protéines, les glucides, les gras, les acides gras, le profil des acides aminés et les vitamines. • Des progrès importants ont été réalisés quant à la mise au point de normes relatives à la qualité de cuisson des légumineuses. • Une méthode uniforme pour déterminer la teneur en eau des légumineuses a été élaborée. L'American Association of Cereal Chemists (AACC) a donné son approbation de cette méthode et elle servira de norme dans le cadre de la surveillance de l'exactitude des instruments d'analyse de grains entiers. • Le personnel de la CCG a rencontré et continuera de rencontrer les groupes sectoriels pour s'assurer que le système de classement actuel répond aux besoins changeants de l'industrie.

Résultat prévu : Appui supplémentaire pour la production à valeur ajoutée au pays.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Élaborer des ressources et des services facultatifs à l'intention de l'industrie canadienne de l'alimentation animale.	• La CCG et l'IICG ont conclu une entente permettant d'embaucher un scientifique qui mène des recherches sur les animaux et qui se spécialise dans la qualité de l'alimentation animale en vue d'établir un programme d'aide à l'industrie des grains fourragers du Canada.
Élaborer des mécanismes de ségrégation du grain qui répondent aux besoins des transformateurs canadiens.	• La CCG a réalisé d'excellents progrès sur l'emploi de méthodes basées sur l'ADN pour la ségrégation de l'orge fondé sur la spécificité de la variété. D'importants progrès similaires ont été réalisés à l'aide de méthodes basées sur l'ADN lors de la ségrégation du blé dur.

Résultat prévu : Création d'un partenariat canadien des grandes cultures

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Participer à la création d'un partenariat canadien des grandes cultures.	• Des discussions ont été amorcées avec la Commission canadienne du blé (CCB) pour mettre sur pied un institut canadien de grandes cultures (un centre d'excellence).

Résultat prévu : Transfert accru de technologie pour les producteurs

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Accroître la quantité et la qualité de l'information fournie aux producteurs dans les domaines suivants : • Information sur les caractéristiques de qualité à l'utilisation finale qui est exigée sur les marchés traditionnels et nouveaux; • Information sur la gestion de la qualité après la récolte à l'intention de producteurs; • Promotion accrue des services de classement et d'analyse qui aideront les producteurs à maximiser leurs profits.	• Une brochure sur le LRG et sur l'importance des activités du laboratoire pour les producteurs a été élaborée. • Le LRG a aussi fini de préparer une série de feuillets de renseignements généraux qui offrent des détails sur les activités de recherche et de développement du LRG. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grl-f.htm) (http://grainscanada.gc.ca/grl/grl_brochure_c-f.pdf) (http://grainscanada.gc.ca/pubs/pubmenu-f.htm#Feuillets) • Une carte indiquant où se trouve le cadmium a été élaborée pour le lin fondée sur les cultures de 1992 à 2000. La carte a été diffusée au Conseil canadien du lin comme ressource à l'intention des producteurs de lin et des négociants pour les aider à l'endroit de la prise de décisions et du choix de fournisseurs. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grain_safety/grain_safety-e.htm) • La CCG a continué de publier des rapports sur la qualité des récoltes sur son site Web. (http://grainscanada.gc.ca/grl/grain_safety/grain_safety-f.htm) • La CCG a créé de nouvelles sections dans son site Web pour permettre aux producteurs de gérer la qualité de leurs cultures.

	○ Gestion de la qualité du grain entreposé (http://grainscanada.gc.ca/Entomology/insect_infestations-f.htm) ○ Outils servant au classement du grain (http://grainscanada.gc.ca/Information/gg_tools-f.htm) ○ Questions de qualité (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/qmmenu-f.htm)

Résultat prévu : Aider les pays en voie de développement à renforcer leurs capacités en vue de pénétrer le marché agricole et agroalimentaire mondial et d'en être partie prenante.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
• Entreprendre des projets en Ukraine, au Paraguay et dans d'autres pays pour aider à la mise en place de régimes d'assurance de la qualité du grain dans ces pays.	• Le projet de deux ans en Ukraine connaît du succès grâce au financement accordé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'Ukraine commence à introduire bon nombre de modifications à l'endroit de la qualité du grain et des systèmes de manutention du grain du pays. • Le gouvernement du Paraguay se penche sur la possibilité d'établir une commission des grains du Paraguay basée sur son expérience de collaboration avec la CCG. Cette initiative est aussi possible grâce à la participation financière de l'ACDI. (http://grainscanada.gc.ca/Ex/businessgp/businessgp02-f.htm)

Résultat stratégique n° 2 : Opérations équitables et transparentes sur les grains

Les grades permettent aux acheteurs d'identifier la valeur à l'utilisation finale sans qu'ils aient à effectuer d'autres analyses ou à évaluer directement les lots de grains individuels. Ce système permet d'améliorer l'efficacité des transactions sur les grains et de faire en sorte que les vendeurs reçoivent un paiement qui correspond à la valeur de leur grain.

La CCG est une tierce partie impartiale dans les opérations de grain. Ses services d'inspection, de pesée et d'arbitrage sont essentiels au fonctionnement efficace et équitable des marchés céréaliers canadiens.

La CCG offre un service de réinspection et d'appel aux expéditeurs de wagons de producteur et aux exploitants de silos primaires, terminaux et de transbordement qui ne sont pas d'accord sur les grades attribués par les inspecteurs de la CCG. Il y a trois paliers d'appel : réinspection par l'inspecteur régional, l'inspecteur en chef des grains et le Tribunal d'appel pour les grains.

La CCG offre aussi un service d'arbitrage lié à la qualité des livraisons des producteurs aux silos primaires. Ce service d'arbitrage est fondé sur une disposition de la *Loi sur les grains du Canada* connue sous l'appellation « sous réserve de la détermination du grade et des impuretés par un inspecteur ». Si un producteur et un exploitant de silo primaire ne s'entendent pas sur le grade ou le taux d'impuretés attribué à la livraison du producteur, les deux parties peuvent demander une décision exécutoire de la CCG. L'exploitant de silo est alors tenu de compenser le producteur selon la décision rendue.

Le service de règlement des différends liés à la pesée offert par la CCG aide les céréaliculteurs et l'industrie céréalière à se faire dédommager pour les pertes de grain pendant le transport par chemin de fer. Même si la CCG n'offre pas de service d'arbitrage exécutoire concernant les déficits de poids, une enquête sur les wagons menée par la CCG fournit des renseignements importants pour appuyer l'admissibilité des expéditeurs à un dédommagement en cas de déficits de poids exagérés au moment du déchargement ou de frais de transport excessifs. Au titre de ce service, la CCG tient une vaste base de données historiques sur les anomalies des wagons afin de justifier les réclamations des expéditeurs concernant les pertes de poids et donne l'accès aux renseignements sur les déraillements de wagons, les wagons manquants à destination, le retracement des wagons et les mélanges de contenus de wagons au déchargement. La CCG a établi un service téléphonique sans frais pour aider les producteurs et les expéditeurs à obtenir des renseignements sur les wagons en temps opportun et à un endroit centralisé.

Pour mesurer son succès dans ce domaine, la CCG a eu recours aux outils suivants :

- Suivi du nombre de changements de grade lors des réinspections officielles;
- Suivi de l'utilisation des services d'arbitrage lié à la qualité par les producteurs;
- Suivi de l'utilisation du service de règlement des différends liés au poids par les producteurs et l'industrie.

Du 1er avril 2003 au 31 mars 2004, la CCG a traité 10 126 demandes de réinspection, tel qu'il est illustré dans le tableau ci-dessous.

	Palier d'appel	Grades maintenus	Grades changés	Total
Prairie	Inspecteur régional	866	435	1 301
	Inspecteur en chef des grains	496	42	538
	Tribunal d'appel pour les grains	181	55	236
Thunder Bay	Inspecteur régional	4 557	905	5 462
	Inspecteur en chef des grains	1 080	153	1 955
	Tribunal d'appel pour les grains	839	116	955
Est	Inspecteur régional	499	134	633
	Inspecteur en chef des grains	145	5	150
	Tribunal d'appel pour les grains	72	8	80
Pacifique	Inspecteur régional	2 086	644	2 730
	Inspecteur en chef des grains	579	36	605
	Tribunal d'appel pour les grains	166	26	192

De plus, l'année dernière, la CCG a traité 348 demandes de producteur relatives à la disposition « sous réserve de la détermination du grade et des impuretés par un inspecteur ».

La CCG a enquêté sur des différends liés au poids de 639 wagons. Même si la CCG ne connaît pas toujours les résultats des différends liés au poids qui font l'objet d'un arbitrage par d'autres organisations, les producteurs et l'industrie ont indiqué que les renseignements d'enquête fournis par la CCG ont facilité le règlement des réclamations liées au poids.

Exercice	Dépenses (en millions $)			
	Prévues		Réelles	
	En millions $	ETP	En millions $	ETP
2003-2004	4 437 708	43	4 182 114	34

Résultat prévu : Un système d'arbitrage sur la qualité et la quantité des grains et un mécanisme de règlement des différends par une tierce partie qui sont adaptés aux besoins changeants de l'industrie.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Élaborer, modifier et établir des normes de qualité pour le grain en partenariat avec l'industrie céréalière dans le cadre des réunions des comités de normalisation de l'Ouest et de l'Est.	• Des normes et des lignes directrices sur les grains recommandées par les comités de normalisation des l'Est et de l'Ouest ont été mises en œuvre. • Les faits saillants de la qualité de la récolte de 2003 ont été soulignés à la réunion automnale du Comité de normalisation des grains de l'Ouest. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2003/2003-11-04-f.htm)

Améliorer continuellement la diffusion de l'information sur la qualité et la salubrité du grain à chaque campagne agricole, notamment en affichant l'information sur le site Web de la CCG.	• La CCG continue d'afficher des données sur la qualité des récoltes sur son site Web. (http://grainscanada.gc.ca/Quality/qualmenu-f.htm) • Une nouvelle série de feuillets de renseignements généraux sur le travail du Laboratoire de recherches sur les grains a été créée en copie papier et en format électronique. (http://grainscanada.gc.ca/pubs/pubmenu-f.htm#Feuillets) • La CCG a créé de nouvelles sections dans son site Web pour permettre aux producteurs de gérer la qualité de leurs cultures. o Gestion de la qualité du grain entreposé (http://grainscanada.gc.ca/Entomology/insect_infestations-f.htm) o Outils servant au classement du grain (http://grainscanada.gc.ca/Information/gg_tools-f.htm) o Questions de qualité (http://grainscanada.gc.ca/qualit_matter/qmmenu-f.htm)
Arbitrer, sur demande, les différends liés aux tarifs entre les négociants et les membres de l'industrie de la manutention du grain.	• Les demandes d'arbitrage anticipées ne se sont pas concrétisées.

Résultat prévu : Règlements équitables, exécutoires et appliqués uniformément

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Modifier la *Loi sur les grains du Canada* afin qu'elle soit en harmonie avec les recommandations du plan d'activités proposé. L'examen de la Loi fournira à la CCG un cadre adéquat pour assumer ses responsabilités envers les producteurs, l'industrie et l'ensemble des Canadiens à la suite des changements importants survenus dans le secteur des grains.	• Les modifications à apporter à la *Loi sur les grains du Canada* ont été identifiées et feront l'objet d'un examen plus approfondi.

Revoir les règlements contestés en raison des changements qui ont eu lieu dans l'industrie de la manutention du grain. Modifier ou éliminer les règlements qui ne sont pas équitables ou exécutoires ou qui ne contribuent plus à l'exploitation efficace du régime d'assurance de la qualité.	• Les règlements concernant le délai de paiement de 90 jours ont été abrogés, et à partir du 1er août 2003, les tolérances relatives à la diminution du poids du grain ont été établies à zéro pour les silos primaires agréés. • De nombreux amendements d'ordre administratif à l'égard du *Règlement sur les grains du Canada* ont été adoptés et ils sont entrés en vigueur le 1er août 2004. Ils visent à supprimer les redondances et les exigences opérationnelles qui ne sont plus nécessaires.

Résultat stratégique n° 3 : Défense des droits des producteurs

La CCG agrémente et réglemente les silos primaires, les silos terminaux et de transformation et les négociants en grains. Cette activité de réglementation contribue au traitement équitable des producteurs de l'Ouest canadien. Les silos et les négociants agréés doivent fournir une garantie pour couvrir leurs obligations à l'égard des producteurs. Si un titulaire de licence manque à son obligation envers les producteurs, la CCG utilise la garantie pour indemniser les producteurs admissibles.

La CCG a mis en place un certain nombre de mesures de protection visant le traitement équitable des producteurs lors de leurs transactions céréalières. Parmi ces mesures on compte le rôle de liaison que jouent les commissaires adjoints entre les producteurs et l'industrie locale, une ligne téléphonique sans frais et un mécanisme de plaintes à l'intention des producteurs, ainsi que des systèmes d'arbitrage sur la qualité et la teneur en protéines pour les livraisons aux silos primaires.

La CCG mesure son succès à l'égard de la défense des droits des producteurs en :

- effectuant des sondages périodiques auprès des producteurs;
- assurant un suivi de l'utilisation par les producteurs des systèmes d'arbitrage sur la qualité et la teneur en protéines;
- assurant un suivi des demandes de renseignements et des plaintes des producteurs;
- veillant à disposer de suffisamment de garanties pour couvrir complètement les réclamations des producteurs admissibles en cas de défaut de paiement des titulaires de licence.

L'année dernière, la CCG a traité 348 demandes de producteur relatives à la disposition « sous réserve de la détermination du grade et des impuretés par un inspecteur ».

L'année dernière, les commissaires adjoints de l'Ouest canadien ont traité 1 800 plaintes de producteurs concernant un défaut ou un retard de paiement, des différends liés au grade et aux impuretés, les wagons de producteur, les déductions pour pertes de poids et les frais exigés par les silos. On a recensé 1 939 demandes de renseignements et 100 plaintes au service téléphonique sans frais de la CCG. La CCG a respecté sa norme de service pour le service téléphonique sans frais en avisant tous les demandeurs, avant la fin de la journée ouvrable suivant la réception de leur appel, que leur plainte ou demande de renseignements a été reçue, et qu'elle sera traitée.

Exercice	Dépenses (en millions de $)			
	Prévues		Réelles	
	en millions de $	ETP	en millions de $	ETP
2003-2004	1 152 000	17	1 089 272	13

Résultat prévu : Protection des producteurs contre les défaillances des sociétés céréalières.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Simplifier le processus d'octroi de licence afin d'encourager un plus grand nombre de sociétés céréalières à obtenir une licence.	• Les trousses d'information relatives à l'octroi de licence et les formulaires de demandes ont été affichés sur le site Web de la CCG. (http://grainscanada.gc.ca/Regulatory/licensees/applying-f.htm)
Effectuer des campagnes d'information en vue de promouvoir les avantages de faire affaire avec les sociétés céréalières agréées par la CCG.	• De nombreux communiqués ont été publiés sur ce sujet. Ce thème a été mis en vedette dans le cadre du programme d'exposition de la CCG à l'occasion de sept foires dans l'Ouest canadien. (http://grainscanada.gc.ca/Views/Exhibit/exhibit-f.htm) • Le site Web de la CCG aborde aussi ce thème. (http://grainscanada.gc.ca/FAQ/contracts-f.htm) • L'un des sujets abordés au cours des présentations des commissaires et du personnel de la CCG à l'intention du grand public, et auxquelles les producteurs ont participé, était les avantages de négocier avec les titulaires de licence. (http://grainscanada.gc.ca/newsroom/news_releases/2004/2004-03-23-f.txt)

Améliorer la garantie de paiement des producteurs, y compris remplacer la garantie par un fonds d'indemnisation financé par des cotisations sur le volume en fonction du produit livré.	• La CCG a collaboré à une étude indépendante et à un sondage menés et financés par les associations de producteurs de légumineuses du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. L'étude et le sondage étaient axés sur la faisabilité et le niveau d'appui parmi l'industrie et chez les producteurs relativement à un fonds contributif.
Examiner les cultures couvertes par la garantie afin de déterminer si d'autres cultures devraient être ajoutées.	• Le personnel de la CCG a examiné les avantages et les inconvénients de désigner la graine à canaris comme grain au titre de la *Loi sur les grains du Canada*.
Affecter des ressources supplémentaires à l'unité d'octroi de licences.	• Le nombre de postes de durée indéterminée a été augmenté. • Conseils et Vérification Canada a effectué d'autres vérifications des titulaires de licence de la CCG.

Résultat prévu : Traitement équitable des producteurs par les sociétés et les négociants céréaliers.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Soumettre à la médiation/l'arbitrage les plaintes des producteurs concernant les opérations avec les sociétés céréalières.	• Les trois commissaires adjoints de l'Ouest canadien ont répondu à environ 1 800 demandes de renseignements des producteurs concernant un défaut ou un retard de paiement, des différends liés au grade et aux impuretés, les wagons de producteur, les déductions pour pertes de poids et les frais exigés par les silos. • Par l'entremise de son service téléphonique sans frais, la CCG a reçu 1 939 demandes de renseignements et 100 plaintes des producteurs. En outre, les agents affectés à l'octroi de licences, à la vérification et à la conformité ont traité de nombreuses plaintes.

<table>
<tr>
<td>Rehausser la capacité des producteurs de gérer les risques de leur entreprise, améliorer le programme de la CCG qui offre aux producteurs des services d'arbitrage sur la qualité s'ils ne sont pas d'accord avec le grade attribué par le directeur du silo de collecte.</td>
<td>

Des échantillons soumis, 348 demandes soumises « sous réserve du classement et de la détermination des impuretés par l'inspecteur » ont été traitées. (http://grainscanada.gc.ca/Prodser/inspect_weigh/subject_to-f.htm)

Nombre de demandes soumises sous réserve du classement et de la détermination des impuretés par l'inspecteur pour les exercices de 1998-1999 et de 2003-2004
<table>
<tr><th>Exercice</th><th>Nombre de demandes traitées</th></tr>
<tr><td>1998-1999</td><td>221</td></tr>
<tr><td>1999-2000</td><td>536</td></tr>
<tr><td>2000-2001</td><td>481</td></tr>
<tr><td>2001-2002</td><td>402</td></tr>
<tr><td>2002-2003</td><td>368</td></tr>
<tr><td>2003-2004</td><td>348</td></tr>
</table>

Le travail se poursuit sur l'établissement de nouvelles stratégies pour informer les producteurs de leur droit à des services d'arbitrage sur la qualité par la CCG s'ils ne sont pas d'accord avec le grade attribué.
La CCG a distribué des brochures d'information sur ce sujet au cours d'expositions tenues dans le cadre de sept foires agricoles.
Le site Web de la CCG (www.grainscanada.gc.ca) renferme une vaste collection de documents d'information sur ce sujet, y compris une liste des titulaires d'une licence de la CCG.

</td>
</tr>
<tr>
<td>Revoir les règlements visant les balances aux silos de collecte afin de déterminer s'ils doivent être modifiés.</td>
<td>

De concert avec Mesures Canada, l'initiative sur l'examen des dispositifs de pesée du grain et des grandes cultures sera entreprise par la CCG.

</td>
</tr>
</table>

Résultat prévu : Conservation des options de livraison des producteurs.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Répondre à la demande croissante pour des wagons de producteur.	• Un plus grand nombre de wagons (9 390) a été alloué en raison de la production céréalière accrue en 2003. **Nombre de demandes de wagons de producteur traitées de 1998-1999 à 2002-2003** **Exercice** — **Nombre de wagons attribués** 1998-1999 — 3 500 1999-2000 — 3 370 2000-2001 — 4 145 2001-2002 — 6 635 2002-2003 — 4 267 2003-2004 — 9 390
Élaborer une stratégie à long terme relative aux installations de chargement des wagons de producteur.	• En date du 31 mars 2004, 38 installations de chargement des wagons de producteur étaient exemptées de l'obligation d'obtenir une licence au titre de la *Loi sur les grains du Canada*. (http://www.grainscanada.gc.ca/regulatory/licensees/exemptpc-f.htm) • La stratégie de la CCG en ce qui a trait aux installations de manutention du grain s'appliquera aussi aux installations de chargement des wagons de producteur et fera l'objet de vastes consultations en temps et lieu.

Résultat stratégique n° 4 : Saine gestion de l'organisme

La CCG s'est engagé à respecter son mandat de la manière la plus efficace possible. La CCG mesure son succès à cet égard en contrôlant les coûts des opérations. L'année dernière, la CCG a perfectionné son modèle de prévision des coûts, a établi des tarifs horaires et instauré un procédé d'analyse de la rentabilité afin d'améliorer l'uniformité et la fiabilité de son mécanisme d'établissement des coûts axés sur des tarifs horaires visant le recouvrement des frais liés aux contrats externes.

Cependant, la saine gestion de l'organisme ne se limite pas uniquement à être rentable. Elle consiste à veiller à disposer d'une direction et d'une main-d'œuvre compétentes et motivées qui sont en mesure d'appliquer les règlements et de fournir les services essentiels à la compétitivité et à la prospérité de l'industrie céréalière. À cette fin, il faut créer un milieu de travail universel et diversifié qui est représentatif des citoyens que nous servons. Nous devons aussi réitérer notre engagement à l'égard d'autres initiatives de portée gouvernementale

comme la modernisation de la fonction de contrôleur, la prestation de services dans les deux langues officielles, la promotion d'une culture d'apprentissage au sein de l'organisme et la mise en œuvre du projet Gouvernement en direct (GED).

Le plus récent sondage des employés de la fonction publique a révélé que les employés de la CCG sont fiers de leur travail, ont à cœur le succès de l'organisme et savent vers qui se tourner s'ils ont une question en matière de santé et de sécurité. Toutefois, des améliorations sont nécessaires dans les domaines de la détermination des besoins d'apprentissage, de la participation des employés à la prise de décisions et de la communication organisationnelle. La CCG s'emploie maintenant à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies pour aborder ces domaines.

Exercice	Dépenses (en millions $)			
	Prévues		Réelles	
	en millions $	ETP	en millions $	ETP
2003-2004	12 329 648	134	14 938 077	119

Résultat prévu : Services efficaces, sûrs et rentables

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Établir des modalités de financement durables.	• La CCG a revu les services qu'elle offre et ses activités dans le but de formuler des recommandations sur son futur mandat, ses services et les droits imposés.
Consulter les clients en vue de fixer des frais d'utilisation qui sont conformes aux lignes directrices du Conseil du Trésor en matière de recouvrement des coûts.	• En anticipation de la nouvelle politique sur les frais d'utilisation du Conseil du Trésor et de l'adoption du projet de loi C-212, la CCG a poursuivi la révision des droits imputés et l'amélioration des mécanismes de recouvrement des coûts.
Modifier la LGC de sorte que l'efficacité des opérations ne mette pas en danger le régime d'assurance de la qualité des grains.	• Les modifications à la *Loi sur les grains du Canada* ont été identifiées et doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi.
Accroître l'efficacité de la prestation des services courants d'assurance de la qualité.	• Les Services à l'industrie ont continué à simplifier le processus d'inspection à l'arrivage. • Les Services à l'industrie ont examiné le besoin de facteurs standard de classement pour déterminer le grade des échantillons de grain et la nécessité d'inclure ces facteurs aux données sur le déchargement.

Continuer de préciser le modèle de prévision des coûts en vue d'améliorer la gestion des frais d'utilisation et d'accroître la confiance du public en ce qui a trait à l'administration des frais d'utilisation.	• Le modèle de prévision des coûts a été rajusté et utilisé dans la préparation des données financières pour produire les documents de planification et de communication des données, tel que le *Rapport sur les plans et les priorités* de la CCG ou le *Rapport ministériel sur le rendement*, et les états financiers vérifiés.
Élaborer un plan d'activités qui aborde les besoins législatifs et financiers.	• La CCG a poursuivi l'examen de ses besoins législatifs et financiers pour l'exercice 2003-2004. Elle a axé ses efforts sur l'harmonisation de son plan et du Cadre stratégique pour l'agriculture, sur les politiques gouvernementales et les lois changeantes, y compris la politique relative au recouvrement des coûts et le projet de loi C-212, et sur les changements qui se produisent au sein de l'industrie céréalière.
Élaborer et mettre en œuvre des plans afin d'accroître la satisfaction des clients de 10 % en étendant l'utilisation des normes de service et de mesures fiables de la satisfaction des clients en ce qui a trait aux services clés.	• L'examen de la gestion des normes ISO, la prestation de services par le biais d'applications Web, et les séances de planification trimestrielles qui se déroulent avec le concours du personnel représentatif de l'effectif et qui se poursuivent sur une base continue, ont permis un service à la clientèle amélioré.
Simplifier les données opérationnelles relatives à l'entreposage et à la manutention afin d'améliorer la prise de décision, de réduire le chevauchement des activités et de réduire les coûts.	• Un entrepôt amélioré d'expéditions a été établi. • L'entrepôt de données du système d'enregistrement de Montréal (MRS) a été établi. • Le nombre de rapports et de dossiers a été réduit. (http://grainscanada.gc.ca/Prodser/gias/gias-f.htm)
Élaborer des plans de reprise des activités afin d'améliorer la fiabilité et la sécurité de la prestation des services de la CCG.	• La CCG a élaboré des plans de continuité des opérations à Vancouver. Cette dernière a été identifiée comme étant la plus à risque à en ce qui a trait à la continuité opérationnelle. Une fois finalisés, les plans ciblant Vancouver deviendront le modèle pour les plans visant les autres exploitations de la CCG.

Résultat prévu : Gestion et coordination des initiatives de portée gouvernementale.

Activités connexes en 2003-2004	Résultats en 2003-2004
Élaborer et mettre en œuvre des fonctions de contrôleur moderne à la CCG en passant d'une optique strictement financière à une approche de gestion plus globale et plus intégrée.	• Un deuxième sondage portant sur l'auto-évaluation de la gestion a été effectué en mars 2004. Les résultats ont révélé que la CCG avait réalisé d'importants progrès relativement aux bonnes pratiques de gestion, pour chacune des catégories.
Continuer les travaux en vue d'atteindre les objectifs du projet GED.	• L'aspect et la convivialité du site de la CCG (www.grainscanada.gc.ca) sont tout à fait conformes aux exigences du projet Gouvernement en direct. La CCG continue d'améliorer les caractéristiques d'accessibilité et d'utilisation du site Web, conformément au normes et aux techniques évolutives de l'Internet. • La CCG a mis au point de nouveaux services en ligne à l'intention des clients : ▪ Les silos primaires agréés peuvent maintenant soumettre leurs résultats de pesée de contrôle par voie électronique; les silos primaires et de transformation peuvent maintenant respecter l'obligation de faire rapport sur une base hebdomadaire en soumettant leurs rapports électroniquement. ▪ Les phytogénéticiens peuvent envoyer électroniquement les données qualitatives sur des variétés développées conjointement.
Donner suite à la vérification effectuée par la Commission canadienne des droits de la personne et respecter les dispositions de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.	• La Commission canadienne des droits de la personne a envoyé le rapport final; la CCG a agi en conformité avec *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.
Mettre en œuvre le plan d'équité en matière d'emploi de la CCG.	• Le plan d'action sur l'équité en matière d'emploi de la CCG a été élaboré et est en voie d'exécution.

Examiner les résultats du sondage mené auprès des fonctionnaires fédéraux en 2002 et élaborer un plan d'action connexe.	• La CCG a tenu compte des résultats du sondage au moment d'élaborer des stratégies et des initiatives touchant les employés. On note, entre autres : • Le bulletin de la CCG est affiché environ toutes les six semaines sur l'intranet de la CCG (Personnet). Il comprend des articles et des informations permettant au personnel de se tenir au courant de diverses questions d'importance et d'intérêt à l'organisation. • La CCG a établi les compétences de base qui servent à des fins de recrutement, de promotion et de perfectionnement du personnel. • La CCG a un programme annuel de reconnaissance des employés.
Veiller à ce que les outils et le cadre d'évaluation du rendement des employés soient en place et en surveiller l'utilisation.	• La formation a été offerte. • Un site Web est en voie d'élaboration. • Le taux de réussite fait l'objet d'un contrôle.
Veiller à ce que les objectifs des employés soient liés aux objectifs d'affaire et aux besoins de perfectionnement cernés.	• Les gestionnaires tiennent compte des priorités opérationnelles au moment d'établir les objectifs des employés.
Veiller à ce qu'un cadre de planification de la relève soit mis en place.	• Des postes clés ont été cernés au moment de l'élaboration des initiatives visant la planification de la relève.
Revoir la politique de reconnaissance de la CCG et sa mise en œuvre .	• La politique a été révisée et affichée sur le site Web à l'intention du personnel de la CCG.
Mettre en œuvre la politique de formation et de perfectionnement des nouveaux employés de la CCG et améliorer le programme de formation et la base de données de formation.	• Des initiatives particulières étaient axées sur la formation du personnel : la gestion des risques, la gestion du rendement et des ateliers sur la santé et la sécurité.
Élaborer des plans d'apprentissage pour chaque employé.	• La CCG a élaboré des plans devant être mis en œuvre en 2004-2005.
Élaborer un programme d'études pour les gestionnaires et les employés, qui est axé sur les compétences de base et les priorités ministérielles..	• L'ébauche d'un programme d'études a été établie.

Continuer de perfectionner les compétences de facilitation et d'amélioration des processus au sein de l'organisation.	• Au mois de mars 2004, 23 employés ont suivi une formation sur la gestion des risques et sur l'évaluation du rendement.
Continuer d'offrir de la formation, selon les besoins, aux employés qui occupent des postes bilingues.	• Deux personnes ont participé à des cours de formation linguistique à temps plein. • La CCG retient les services d'un enseignant pour aider les autres candidats à préserver leurs aptitudes linguistiques en français.
Continuer d'offrir des services et des renseignements dans les deux langues officielles.	• Les services sont offerts dans les deux langues officielles dans les bureaux où ils doivent offrir un service bilingue. • La clientèle restreinte de la CCG a reçu des services et de l'information dans la langue de son choix. • L'information et les documents mis à la disposition de la clientèle générale et des employés de la CCG sont offerts en anglais et en français. • La CCG a établi un lexique sur le Web pour offrir les ressources nécessaires dans les deux langues officielles à l'industrie céréalière et aux employés de l'organisation.

Chapitre 4 : Mot de la fin

Les résultats principaux indiqués ci-dessous montrent nos efforts en vue de répondre aux besoins changeants des marchés céréaliers, de garantir des opérations équitables et transparentes pour les grains, de défendre les droits des producteurs et de gérer rationnellement l'organisme :

- La CCG a proposé une Stratégie d'assurance-qualité pour le blé afin d'aborder les défis liés aux contraintes qu'impose la distinction visuelle des grains au moment d'identifier des variétés de blé non enregistrées non distinguables visuellement;
- Le Laboratoire de recherches sur les grains a effectué l'analyse exhaustive des éléments nutritifs des légumineuses;
- Les normes et les lignes directrices sur les grains fondées sur les recommandations des comités de normalisation de l'Est et de l'Ouest ont été mis en œuvre.
- Trois commissaires adjoints de l'Ouest canadien ont traité 1 800 plaintes de producteurs concernant un défaut ou un retard de paiement, des différends liés au grade et aux impuretés, les wagons de producteur, les déductions pour pertes de poids et les frais exigés par les silos;
- La CCG a poursuit l'examen des besoins législatifs et financiers de l'organisme au cours de 2003-2004. Elle a axé ses efforts sur l'harmonisation de son plan et du Cadre stratégique pour l'agriculture, sur les politiques gouvernementales et les lois changeantes, y compris la politique relative au recouvrement des coûts et le projet de loi C-212, et sur les changements qui se produisent au sein de l'industrie céréalière.

En résumé, le présent chapitre a mis en évidence les résultats obtenus par la CCG. L'organisme continuera son travail en vue d'atteindre les résultats stratégiques prévus de manière à contribuer aux intérêts à long terme des céréaliculteurs et de l'industrie céréalière du Canada.

Annexe 1 : Renseignements financiers

Tableau 1: Sommaire des crédits approuvés (en milliers de dollars)

Commission canadienne des grains		2003-2004		
Crédit	**Nom de programme**	**Dépenses prévues**	**Total approuvé**	**Réel**
40	Dépenses de programmes	17 834	17 834	**17 834**
(S)	Contributions aux régimes de prestations aux employés	2 846	2 846	**2 846**
(S)	Fonds renouvelable	(127)	(127)	**(127)**
40a	Dépenses de programmes		15 000	**15 000**
40b	Transferts du CSA à AAC – qualité et salubrité des aliments			**180**
40b	Dépenses de programmes			**610**
15	Conventions collectives			**898**
10	Méthodes de gestion moderne			**125**
10	Vérification interne			**140**
	Total pour le ministère	**20 553**	**35 553**	**37 506**

Affectation statutaire

Le sommaire des crédits approuvés indique le montant du financement accordé à la CCG en vertu des crédits approuvés. Il sert à établir une comparaison entre les dépenses prévues, les fonds alloués (c.-à-d. le total approuvé) et le montant des dépenses après tous les redressements (c.-à-d. le réel).

Tableau 2 : Total des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles (en milliers de dollars)

	2003–2004		
Commission canadienne des grains	**Dépenses prévues**	**Total approuvé**	**Réel**
Équivalents temps plein, c.-à-d. nombre d'employés	709	709	652
Exploitation	62 259	62 259	63 737
Total des dépenses brutes	**62 259**	**62 259**	63 737
Moins : Recettes disponibles	41 706	41 706	34 015
Total des dépenses nettes	**20 553**	**20 553**	**29 722**
Autres recettes et dépenses			
Financement de l'intégrité des programmes	15 000	15 000	15 000
Coût des services offerts par d'autres ministères	3 025	3 025	3 030
Coût net du programme	**38 578**	**38 578**	**47 752**

Le présent tableau indique le total du fonds renouvelable, des crédits approuvés et des dépenses et revenus prévus par rapport au total des sommes réellement dépensées par la CCG.

Tableau 3. Comparaison dans le temps entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (en milliers de dollars)

Dépenses prévues de l'organisme et dépenses réelles (en milliers de dollars)			2003-2004		
Commission canadienne des grains	**Réel 2001-2002**	**Réel 2002-2003**	**Dépenses prévues**	**Total approuvé**	**Réel**
Secteur d'activités	65 194	60 405	61 957	62 259	63 737
Total	**65 194**	**60 405**	**61 957**	**62 259**	**63 737**

Le présent tableau explique le total du fonds renouvelable, des crédits approuvés et des dépenses et revenus prévus par rapport au total des sommes réellement dépensées par la CCG. Il fournit des données comparatives des deux dernières années. Les dépenses nettes ont diminué au cours de l'exercice en raison de la prise de mesures de limitation des coûts et du report d'autres dépenses.

Tableau 4. Recettes disponibles

Recettes disponibles (en milliers de dollars)			2003-2004		
Commission canadienne des grains	**Réel 2001-2002**	**Réel 2002-2003**	**Dépenses prévues**	**Total approuvé**	**Réel**
Inspection, pesée, enregistrement et annulation	36 943	23 863	29 020	29 020	31 531
Licences et autre revenue	1 877	2 414	552	552	2 484
Total des recettes disponibles	**38 820**	**26 277**	**29 572**	**29 572**	**34 015**

Les recettes disponibles représentent les fonds provenant des contrats exécutés par la CCG et des droits perçus pour ses services. Une fraction de ces recettes servent à couvrir les frais liés à la prestation des services en question. De plus, le présent tableau fournit des données comparatives des deux dernières années.

Tableau 5. Sommaire financier du fonds renouvelable

Fonds renouvelable de la CCG (en milliers de $)	2002-2003				
Commission canadienne des grains	**Réel 2000–2001**	**Réel 2001-2002**	**Dépenses prévues**	**Total approuvé**	**Réel**
Recettes	63 7 09	59 323	62 259	62 259	71 521
Dépenses	65 194	60 405	61 957	62 259	63 737
Bénéfice (ou perte)	**(1 485)**	**(1 082)**	**302**	**0**	**7 784**
Ajout des éléments n'exigeant pas l'utilisation des fonds :					
Dépréciation/amortissement	1 900	2 040	2 370	2 370	2 052
Autre	654	679	0	0	626
Modification du fonds de roulement	769	857	0	1 884	(2 033)
Activités d'investissement :					
Acquisition de biens amortissables	(2 643)	(1 847)	(2 545)	(4 000)	(1 451)
Excédent de trésorerie (besoin)[1/]	**(805)**	**647**	**127**	**254**	**6 978**
Approuvé : Excédent cumulatif (prélèvement)[2/]	**11 155**	**11 802**	**2 254**	**2 254**	**18 780**

1/ L'excédent de trésorerie (besoin) représente l'excédent ou le déficit de caisse compte tenu des exigences pour l'exercice financier.

2/ L'excédent cumulatif (prélèvement) pour 2003-2004 comprend les éléments suivants :

Allocation pour les indemnités de cessation d'emploi	4 556
Ressources INASAF disponibles à des fins opérationnelles	12 224
Ligne de crédit disponible pour le fonds renouvelable	2 000
	18 870

Renseignements sur l'imputation aux clients extérieurs

Ce tableau indique des renseignements sur l'imputation aux clients extérieurs des frais liés aux principaux services.

Nom de l'activité payante	Type de droit	Recettes prévues en 2003-2004 (000 $)	Recettes réelles en 2003-2004 (000 $)	Coût total estimatif lié aux biens ou aux services (000 $)	Estimation des recettes prévues en 2004-2005 (000 $)	Coût total estimatif lié aux biens ou aux services (000 $)	Estimation des recettes prévues en 2005-2006 (000 $)	Coût total estimatif lié aux biens ou aux services (000 $)	Estimation des recettes prévues en 2006-2007 (000 $)	Coût total estimatif lié aux biens ou aux services (000 $)
Droits pour les inspections obligatoires	Service de réglementation	14 215	15 631	18 747	13 984	20 317	13 934	20 722	12 786	21 422
Droits pour les inspections facultatives	Autres biens et services	3 500	5 506	8 719	5 364	8 705	5 344	8 878	4 904	9 178
Droits pour les pesées obligatoires	Service de réglementation	6 395	6 855	8 088	6 192	8 657	6 169	8 830	5 681	9 128
Droits pour les pesées facultatives	Autres biens et services	249	11	160	10	153	9	156	9	161
Droits pour les enregistrements et les annulations obligatoires	Service de réglementation	2 817	2 846	654	2 602	583	2 593	595	2 380	615
Droits pour les heures supplémentaires recouvrables obligatoires	Service de réglementation	734	1 202	1 891	1 085	1 971	1 081	2 010	992	2 078
Droits pour les licences obligatoires	Service de réglementation	200	182	1 035	193	697	192	711	176	735
Autres droits pour des activités facultatives	Autres biens et services	489	1 669	5 047	1 764	5 038	1 758	5 138	1 613	5 311

La production céréalière a subi un relèvement marqué au cours de l'exercice 2003-2004 en comparaison des deux années antérieures où la sécheresse avait entraîné une baisse de production. Comme presque toutes les recettes de la CCG proviennent des droits imposés pour l'inspection et la pesée du grain exporté depuis les silos terminaux, les recettes provenant des droits se sont accrus en 2003-2004. La consommation intérieure et l'exportation par voie terrestre vers les États-Unis et le Mexique continue également de s'accroître. Les services de la CCG ne sont pas obligatoires sur le marché intérieur. Les services de l'organisme sont aussi facultatifs pour les expéditions par camion et par voie ferrée vers les États-Unis (sauf depuis les silos terminaux). Les lots de grain expédiés par camion et voie ferrée des Prairies vers le Mexique doivent

être certifiés par la CCG seulement si l'acheteur exige une certification. Les services de la CCG sont facultatifs pour toute expédition de conteneur. L'augmentation de ce type d'expédition a fait chuter davantage les recettes de la CCG provenant des droits perçus.

Processus de gestion des différends

On peut obtenir des renseignements sur le processus de gestion des différends de la CCG en consultant le site Web de la CCG à l'adresse http://www.grainscanada.gc.ca/Prodser/Complaints/resolution-f.htm.

La CCG envoie à ses clients des factures détaillées des services fournis et des droits exigés pour ces services. La facture comporte un numéro de téléphone à appeler pour toute demande de renseignements sur le compte. Le premier palier est le bureau d'administration dans la région où le service a été obtenu. La plupart des erreurs de facturation peuvent être corrigées à ce palier, notamment les cas de double imputation ou d'imputation de droits incorrects pour le service fourni. Les plaintes qui ne peuvent être réglées à ce bureau sont acheminées au directeur régional. La plupart des plaintes liées au service peuvent être réglées à ce palier. Ainsi, on peut rembourser les droits payés si les clients ne sont pas satisfaits des services reçus.

En général, les plaintes concernant le montant des droits sont acheminées au directeur d'une division. Ces plaintes peuvent être transmises dans le cadre d'une demande de renseignements sur une facture ou être reçues par l'entremise du service téléphonique sans frais de la Commission au 1 800 853-6705. Dans le cas des droits pour les services facultatifs, le directeur de la division a le pouvoir de changer le montant des droits si les recettes tirées du service sont inférieures à 25 000 $ par année. Si les recettes annuelles provenant de la prestation d'un service dépasse 25 000 $, seules les commissaires peuvent changer le montant des droits. Dans le cas des droits pour les services obligatoires, la Commission peut étudier les plaintes sur le montant des droits et recommander des changements au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Comme les droits pour les services obligatoires figurent à l'annexe 1 du *Règlement sur les grains du Canada*, les changements à ces droits nécessitent l'approbation du gouverneur en conseil.